

**DROITS EGAUX :
L'EXEMPLE ITALIEN**
pages 6-7

**POUR
UN OUI MASSIF**

**ETRE
SOLIDAIRES**



Etre solidaires :

L'USS peut encore dire oui

Les fronts autour de l'initiative "Etre solidaires" se sont clarifiés ces derniers mois. La bourgeoisie a pris position. Ses trois grands partis repoussent l'initiative après que le Parti démocrate-chrétien, à l'origine membre du comité d'initiative, s'était — sous la houlette du défenseur acharné de la famille Kurt Furgler — massivement prononcé contre. Ensemble ils ont formé un comité d'action pour le rejet d'"Etre solidaires". Ensemble ils recevront les millions du patronat pour une campagne anti-immigrés. Ensemble ils vont porter affront à la dignité humaine des travailleurs immigrés. Ensemble ils vont porter leurs mauvais coups contre l'unité des travailleurs.

Le mouvement ouvrier, lui, n'est pas uni dans un bloc sans failles pour soutenir "Etre solidaires". L'Union syndicale suisse (USS) a discuté de l'initiative. Une majorité des délégués de l'USS a exprimé la nécessité de soutenir le combat pour l'abolition du statut de saisonnier et donc l'initiative. Mais cette majorité n'a pas suffi pour que l'USS donne un mot d'ordre de Oui clair à "Etre solidaires", car l'USS doit pour pouvoir émettre une position de vote

suite page 3

sommaire

EDITO	
"Etre solidaires" : l'USS peut encore dire OUI	3
POLITIQUE	
High Society	2
Pour un oui massif à "Etre solidaires"	3
Le printemps des centres autonomes ?	8
Ecole vaudoise : 20 ans pour une réformette bien mal assise	9
Elections vaudoises : battre la droite, c'est possible !	9
Neuchâtel : pour l'unité et la solidarité des travailleurs, votez PSO	9
SOCIAL	
Fonction publique genevoise : Monsieur Ducret veut des chiffres ? En voilà !	4
Formation professionnelle : Et le recyclage ?	4
Arts graphiques : quel bilan de la grève ? (I) et : "Justice", version patronale	5
DOSSIER	
DROITS EGAUX : l'exemple italien	6-7
ANTINUCLÉAIRE	
Les échéances se précisent	8
INTERNATIONAL	
ESPAGNE : vers un gouvernement de coalition	10
Notes internationales	10
EL SALVADOR : l'impérialisme recule... pour mieux sauter	14
et : Echos de la campagne de solidarité	11
NICARAGUA : première rencontre internationale de solidarité	11
L'ÉVÉNEMENT	
POLOGNE : la "trêve sociale" n'aura pas lieu	12

abonnez-vous

Abonnements à la Brèche :

6 mois, enveloppe ouverte : fr. 22,50
 une année, enveloppe ouverte : fr. 45.-
 une année, enveloppe fermée : fr. 55.-
 une année, étranger (Europe) : fr. 80.-
 Outre-mer : prendre contact avec nous
 abonnement de soutien : fr. 100.-

(Préciser le type d'abonnement)

Pour toute correspondance : Case postale
 1 000 Lausanne 17 CCP 10 - 25 669
 Ed. resp. C.A. Udry - Imprimerie Cedips, Lausanne

SI NOS ACTIVITES ET
 NOTRE POLITIQUE
 VOUS INTERESSENT :

prenez contact

PARTI SOCIALISTE OUVRIER
 Section suisse de la IV^e Internationale
 Adresses des sections romandes et tessinoise

case postale 13, 2 500 Bienne 4 (032) 22 95 47
 case postale 829, 2 301 La Chaux-de-Fonds
 case postale 59, 2 800 Delémont 1
 case postale 28, 1 700 Fribourg 6
 case postale 858, 1 211 Genève 3 (022) 20 68 02
 case postale 592, 1 000 Lausanne 17 (021) 23 05 91
 case postale 32, 2 000 Neuchâtel 2 (038) 24 25 23
 casella postale 225, 6 901 Lugano

... HIGH SOCIETY... HIGH SOCIETY... HIGH SOCIETY...

QUAND L'ATOUT FAIT L'ANE

"Les principaux pays qui ont introduit la semaine de 40 heures connaissent un taux de chômage de l'ordre de grandeur de 7 o/o, ce qui représenterait plus de 200 000 chômeurs pour notre pays. S'agirait-il d'un progrès social ? (Le nombre de nos chômeurs s'établit entre 6 et 8 000)." (24 Heures, 17 mars 1981)
 Un oubli de l'Atout : plus de 200 000 travailleurs immigrés ont été licenciés discrètement en Suisse... malgré les 45 heures hebdomadaires.

EUPHORIE RADICALE

"En fin de congrès (radical, Ndlr) les délégués ont encore appris que le comité directeur repousse l'initiative 'Etre solidaires' à 65 voix contre 1." (Tribune Le Matin, 18 mars 1981).
 Quoi de plus normal, n'est-ce pas ? Il suffit de lire les fortes paroles d'un patron maraîcher de Lonay, Henri Grand (radical lui aussi ?), pour comprendre la saine décision des amis de J.-P. Delamuraz. Ce brave maraîcher n'a-t-il pas déclaré, après le renvoi de deux saisonniers : "Nous fournissons des locaux en ordre, mais les saisonniers les transforment en porcherie"...

LAIT EN POUDRE ET MOUVEMENT DE PERSONNEL

Un expert en matière de nutrition des enfants, le médecin suédois Stig Sjoeling, vient de démissionner de son poste de conseiller d'une filiale de Nestlé pour protester contre la promotion commer-

ciale du lait en poudre Nestlé dans le Tiers Monde. Il se prononce pour un code de conduite évitant "que le lait en poudre destiné aux bébés ne soit vendu comme des lessives ou des bas" (Tribune Le Matin, 17 mars 1981).
 Par ailleurs, le Conseil international des industries des aliments infantiles, présidé par M. Saunders, directeur chez Nestlé, vient d'engager comme secrétaire permanent le Dr. Flache, qui a quitté à cet effet son poste de sous-directeur à... l'OMS. Une précision : c'est l'OMS qui est chargée de préparer ce code de conduite. Un premier projet (mai 1980) a été trouvé "inacceptable" par ce monsieur Saunders...

MONSIEUR LE BARON CRACHE DANS LA SOUPE...

Pas très content de la manière dont la clique giscardienne l'a proprement viré de la tête de son empire (le groupe Empain-Schneider, qui dominait par exemple l'industrie nucléaire française), le baron Empain crache dans la soupe : "Je n'avais qu'à avancer, les gens se couchaient ! Un ministre me demandait quelque chose : si je lui disais non, il n'insistait pas. C'était vraiment une époque très facile..." (Le Monde, 15 mars 1981).
 Diable ! Des ministres qui n'insistent pas, des gens — et pas n'importe lesquels, la compagnie du baron, c'est pas les éboueurs de Giscard — qui se couchent : Monsieur le baron chercherait-il à illustrer Lénine, pour qui "la politique, c'est de l'économie concentrée" ?
 En tout cas, il semble bien vouloir passer de l'autre côté de la barrière : "J'accepterais de continuer à jouer un rôle actif dans le groupe Empain-Schneider, si on me le demandait, pas comme un capitaliste cette fois, mais comme un salarié..." Et une salopette neuve pour Monsieur le baron, une !

QUAND LA M... COLLE AUX FESSES

"Epurex s'est attaché à ma personne", a déclaré ce malheureux Robert Liron, le candidat malchanceux. Espérons que ce scandale ne s'attachera pas trop au nouveau candidat : Delamuraz n'a-t-il pas été l'un des plus chauds partisans d'Epurex lorsqu'il était directeur des travaux de Lausanne ?
 A propos de Liron, nous l'avons échappé belle : dans les années 70, les affaires auxquelles il a participé n'ont pas fait florès : Epurex, dont il fut le précieux avocat conseil, s'est effondré ; Unige SA, une société bizarre à Genève, a fait faillite et une banque fort discrète, Alphabank, a brusquement cessé toute activité...

BESTIAIRE POLITIQUE VAUDOIS

Les libéraux vaudois ont les dents longues. Leur poulin (pour rester dans le ton), J.-F. Baehler, ce vétérinaire "à la vie mouvementée de celui qui est appelé, jour et nuit, à soigner les bêtes, aidé en cela par son épouse" va-t-il accéder au fauteuil d'où il pourra nous assener les remèdes de cheval préconisés par son parti (renforcer les polices, diminuer les budgets sociaux, "mettre au service du peuple vaudois ses qualités de patron"...) ? Pas sûr ! Il semble bien que la candidature in extremis de Delamuraz constitue le coup de pied de l'âne...

APPRENTISSAGE : DES PATRONS PAYEURS

Les patrons s'inquiètent (?) de ce que l'initiative du PSO sur les ateliers publics veut les faire passer à la caisse. Et pourtant. Nous apprenons par la presse que dans le canton de Vaud et à Saint-Gall, les patrons coiffeurs financent des cours d'introduction à leur profession et tout le monde semble content !

VIENT DE PARAITRE :

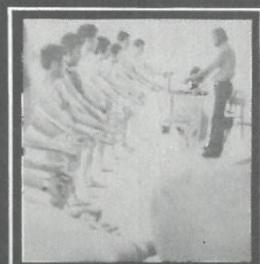
LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN DÉBAT

Création d'ateliers publics d'apprentissage : questions et réponses



Parti Socialiste Ouvrier

Pour renforcer l'unité et la combativité du mouvement ouvrier soutenons l'initiative "Etre solidaires" !



Parti Socialiste Ouvrier

En vente à nos librairies La Taupé, 8bis rue de la Tour, 1004 Lausanne et 22 rue Saint-Léger, 1204 Genève.



Signez et faites signer l'initiative formation professionnelle

CORRECTIF GARAGES GENEVOIS

Contrairement à ce que nous avons écrit dans notre dernier numéro sur le renouvellement de la convention des garages genevois, le droit d'affichage syndical n'a pas été obtenu. L'action syndicale sur le lieu de travail reste donc l'objet d'une confrontation permanente avec le patronat ! Cela ne doit pas empêcher les syndicats d'afficher et de dire ce qu'ils veulent...

ALLEZ-Y VOIR VOUS-MEMES!

LAUSANNE

Palais de Beaulieu
 Salle du Grand Restaurant
 sa 4 avril, de 16h. à 24h. : Deuxième journée de l'immigration.
 Sketches sur l'immigration avec la Compagnie du Vide Poche et le Théâtre des Trois Coups. Spécialités culinaires et groupes folkloriques grecs, turcs, portugais, polonais, italiens, andalous, galiciens, chiliens, yougoslaves. Entrée libre. Org. : Chambre communale consultative des immigrés.

Cinéma-théâtre, aula de Béthusy
 Semaine du cinéma soviétique
 ve 27 mars, 19h. : La dame au petit chien (1960) de Iossif Kheifits - 21h. : Moscou ne croit pas aux larmes, de Vladimir Menchov. lu 30, 20h.30 : Les orphelins, de Nikolai Goubenko. ma 31, 20h.30 : J'accuse Klava K., de Nikolai Lebedev, Ernest Yassan. je 2 avril, 20h.30 : Jeux olympiques de Moscou 1980. ve 3 avril, 19h. : Le grand fils, d'Alexandre Pankratov - 21h. : Premier mariage,

de Iossif Kheifits.
 Musée des arts décoratifs, Villamont 4
 du sa 28 mars au di 31 mai : exposition "Regards sur le monde" 1912-1924.
 Mongolie, Tonkin, Turquie, Irlande, photographies de la collection Albert Kahn, financier français qui fit "les archives de la Planète", entre 1910 et 1930 : il fit faire dans 38 pays 72 000 photographies et 140 000 mètres de films ! 10 à 12h. et 14 à 18h. Le ma aussi de 20 à 22h.

Collection de l'art brut, Bergières 11
 jusqu'au di 24 mai : acquisitions 1980.
 Théâtre municipal
 ma 24, me 25 mars, 20h.30 : Zouc.
 Cinéma d'Oron, ORON-la-Ville
 ve 27, sa 28 mars, 20h.30 : Zone Grise, de Fredi Murer (Suisse, 1980).

Cinéma de la Grande Salle, CHEXBRES
 ma 31 mars, me 1er avril, 20h.30 : Palermo oder Wolfsburg, de Werner Schroeter (RFA, 1980).
 ve 3, sa 4 avr., 20h.30 : Stalker, de Andrej Tarkovski (URSS, 1980).

NYON

le cinématographe, cinéma Rex
 ma 24 mars, 20h.30 : Hellzapoppin, de H. C. Potter, (USA, 1941).
 ma 7 avril, 20h.30 : Sans anesthésie, de A. Wajda (Pologne, 1979).

GENÈVE

Grand Café du Grütli,
 16 rue du Général Dufour
 du ma 31 mars au sa 9 mai, 21h. : La Tour de Nesle, de Frédéric Gaillardet et Alexandre Dumas. Par le Théâtre Mobile. Mise en scène : Jean-Charles Simon et René Donzé. 14.-, ét., AVS : 10.-. Réservations l'après-midi : 28 48 30. Vente des billets dès 20h.15.

Théâtre de Carouge / Atelier de Genève
 jusqu'au di 29 mars : Henry IV, de William Shakespeare, mise en scène : François Rochaix.

Palladium
 me 25 mars, 20h. : soirée de soutien au

Bateau "Genève", bateau racheté à la CGN, en cours de restauration et destiné à devenir un lieu de rencontre. Avec la participation de l'AMR.

Maison des Jeunes et Salle Patiño
 jusqu'au di 5 avril : exposition de photos d'Interfoto sur les travailleurs immigrés.
 Salle du Forum, 9 Ste Clotilde
 me 1er, je 2 avril, 20h.30 : Jean-Yves Poupin, piano, Pavel Pesta, contrebasse.
 Salle Patiño, av. de Miremont 26
 me 1er, je 2 avril, 20h.30 : L'Inde rock-électronique, concert de fusion Est-Ouest.

Soirées de solidarité avec le SALVADOR
 Concerts au profit du Front démocratique révolutionnaire avec le groupe de 9 musiciens péruviens "Tiempo Nuevo".
 7 avril, BIENNE, Salle Farel, 20h.15.
 10 avril, FRIBOURG, Université, 20h.15.
 11 avril, GENÈVE - Fête de solidarité dès 18h. à la Salle communale des Eaux-Vives.

Alex Andrin

L'USS peut encore dire oui

sur une initiative réunir statutairement une majorité des deux tiers parmi ses délégués. Elle a donc décidé d'accorder la liberté de vote aux fédérations et aux cartels.

Or, plusieurs fédérations syndicales — la FOBB, la VPOD — se sont prononcées depuis longtemps pour l'initiative "Etre solidaires". La FOBB a même pris des initiatives de mobilisation positives, puisque, en soutien aux droits des immigrés, elle a pu organiser une manifestation à Berne qui a réuni plus de 10 000 personnes. Ces prises de position ont eu un effet positif dans l'USS puisque d'autres fédérations les ont rejointes, telles la FTCP et le SLP. Tout dernièrement, et c'est significatif, le SEV (syndicat des cheminots) s'est également prononcé pour le Oui, alors qu'il y a à peine dix ans, il avait failli prendre une position favorable aux initiatives xénophobes de Schwarzenbach. On peut ainsi mesurer le chemin parcouru dans la défense des droits des travailleurs immigrés, comme bataille pour l'unité de tous les travailleurs en Suisse. A ces prises de position positives s'ajoutent celles d'un certain nombre de cartels syndicaux de Genève, Vaud, Fribourg, du Jura, par exemple.

Toutefois dans les cartels, la règle d'une majorité des deux tiers est également applicable en matière de votations, ce qui revient à dire qu'une minorité d'un tiers peut bloquer une décision favorable, et cela n'a pas manqué. Enfin, toujours dans le domaine de l'USS, il faut souligner le fait que Richard Müller, son président, a dernièrement indiqué sans ambiguïté son soutien décidé à "Etre solidaires".

Mais il n'en reste pas moins que l'USS en tant que telle n'a pas été capable de prendre une position claire. Encore une fois le mouvement ouvrier n'a pas réussi à trouver les ressources politiques, humaines et syndicales pour réaliser l'unité des travailleurs. La responsabilité de cet état de fait doit être recherchée auprès de délégués à l'USS de certaines fédérations comme la FTMH. Cette fédération, la plus grande de l'USS, a ainsi empêché avec d'autres la constitution d'un bloc syndical sans failles, assumant ainsi un rôle de blocage conservateur contre une initiative très importante pour l'avenir de nos collègues immigrés et de tous les travailleurs en Suisse.

Mais il y a plus grave. L'absence de Oui de l'USS — au moment où la Confédération des syndicats chrétiens (CSC) se prononce favorablement — empêche l'Union syndicale de faire une des propositions de campagne commune à la CSC. Et donc de mener une offensive en direction de la CSC visant à la délier de ses attaches avec le Parti démocrate-chrétien. A l'origine, ce parti soutenait "Etre solidaires". Maintenant, avec ses frères bourgeois, il la combat de façon virulente. Quel bel échantillon concret de la nature profondément anti-ouvrière et réactionnaire de ce parti ! Quel meilleur exemple pourrait-on espérer pour montrer à la CSC la nécessité de rompre ses liens historiques avec le PDC ? En refusant de dire Oui à "Etre solidaires", l'USS s'est coupé cette possibilité, s'est volontairement refusée à renforcer l'unité des travailleurs contre la bourgeoisie et ses partis.

Depuis cette prise de position de l'USS, la majorité des délégués favorables à "Etre solidaires" en son sein s'est élargie. Un vote pourrait aujourd'hui déboucher sur cette fameuse majorité des deux tiers. Cela offre de nouvelles possibilités pour revenir à la charge dans les cartels qui n'ont pas encore pris position. Il est encore temps de le faire !

Bureau Politique du PSO

Initiative "Etre solidaires" :

Pour un oui massif !

Il y a une dizaine d'années de cela, on trouvait des dirigeants syndicaux prêts à "défendre" les conditions de travail des salariés indigènes en fermant les frontières, voire même en expulsant les immigrés. A peu près à la même époque, dans certaines fédérations syndicales, on se demandait si les initiatives xénophobes ne mériteraient quand même pas d'être soutenues. Aujourd'hui, la majorité des fédérations de l'USS se prononce pour l'abolition du statut de saisonnier et pour le soutien à "Etre solidaires". Ce simple rappel suffit pour montrer le sens que nous donnons à notre "Oui à Etre solidaires" : un oui à la défense unitaire des travailleurs — quelle que soit leur nationalité. Un oui pour que jamais plus le mouvement ouvrier ne puisse croire que c'est en aggravant la division de ses propres rangs qu'il accroît ses capacités de défense. En somme un oui pour repartir du bon pied. Et plus les oui seront nombreux, plus le pas sera décidé.

Mobilisation ouvrière générale pour les 4 et 5 avril

On se rappelle que dans leur délire nationaliste, les xénophobes avaient placardé une affiche électorale reprenant les couleurs et le graphisme de l'affiche de mobilisation générale des troupes. Aujourd'hui, il s'agit de procéder à la mobilisation générale du mouvement ouvrier pour "Etre solidaires". Au moment de la votation, pas une voix ouvrière ne devra manquer. De telle manière que, même si l'initiative devait échouer, la défense des travailleurs immigrés soit incontestablement devenue l'affaire du mouvement ouvrier, et qu'au verdict des urnes succède la force sociale des camps en présence. La seule manière d'obtenir jamais une amélioration de la situation des immigrés — et en particulier de leur partie la plus faible car la plus soumise au diktat de la bourgeoisie, les saisonniers — est justement d'en faire une préoccupation de tout le mouvement ouvrier. C'est ce que permet l'initiative "Etre solidaires", qui doit être soutenue activement par toutes les sections et cartels syndicaux.

L'unité, notre force

Engager le débat et la lutte pour le soutien à "Etre solidaires" dans les organisations ouvrières aujourd'hui, c'est engager le débat et la lutte pour une solution positive, pour une amélioration de la situation d'une partie de la classe ouvrière. C'est, au-delà de la question de l'immigration elle-même, engager la discussion sur une méthode, celle de la défense unitaire de l'ensemble des travailleurs. Et donc préparer activement la lutte pour les droits égaux, l'assurance-maternité ou la formation professionnelle. Car le fond de la question reste le même : c'est en promouvant ses propres solutions, en réalisant l'unité de ses rangs et en refusant que la bourgeoisie ne désigne sans riposte les victimes de sa politique, que le mouvement ouvrier se renforcera politiquement et syndicalement.

Eric Peter

Les 4 et 5 avril, l'initiative "Etre solidaires" sera soumise au vote. Il s'agit là d'une échéance importante : la campagne autour de cette initiative, comme le résultat de la votation peuvent représenter un moment significatif du développement politique du mouvement ouvrier suisse. Ce n'est pas d'un "oui" du bout des lèvres dont il a besoin, mais d'un "oui" massif. Car pour être combatif, il lui faut aussi être solidaire.



DÉBATS PUBLICS SUR L'INITIATIVE "ETRE SOLIDAIRES"

GENÈVE, mercredi 25 mars, 20h.15, Salle communale des Eaux-Vives. Avec (pour) Bernard Matthey, Secrétaire général de la Fédération des syndicats chrétiens de Genève, et (contre) Gérald Roduit, Secrétaire de direction à la Fédération des syndicats patronaux (org. : Centre de loisirs des Eaux-Vives).

RENENS, vendredi 27 mars, 20h.30, Grande Salle, rue de Lausanne 37. Avec (pour) G. Forster, secrétaire syndical FOBB, et (contre) J.-F. Cavin, des groupements patronaux vaudois.

BIENNE, vendredi 27 mars, 20h.15, Palais des Congrès de Bienne, Salle de conférence. Avec (pour) F. Morel, conseiller national PS, U. Zuppinger, membre du comité national de l'initiative "Etre solidaires", FOBB, et (contre) Pierre Moren, président de la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, B. Horber, directeur adjoint de l'USAM.

LAUSANNE, mercredi 25 mars, 20h., Restaurant du Rond Point de Beaulieu, Bergières 6. Avec (pour) Jean-Pierre Thévenaz, vice-président de la Communauté "Etre solidaires", et (contre) Hubert Raymond, conseiller aux Etats (org. : Chambre communale consultative des immigrés).

Le cynisme sans limites du Conseil fédéral

Dans le petit dépliant remis à chaque ménage helvétique, le Conseil fédéral explique les raisons de son rejet de l'initiative "Etre solidaires". Parmi celles-ci, sous l'enquête "Certaines des exigences formulées par l'initiative populaire sont déjà réalisées dans une large mesure", on y lit que, la Suisse ayant adhéré à la Convention européenne des droits de l'homme, "les étrangers peuvent prétendre, au même titre que les Suisses, la garantie (sic) et bravo Kurt Furgler : en français, on dit prétendre à) de la liberté d'opinion, de réunion et d'association. Toutefois, ces droits fondamentaux, que reconnaît du reste notre constitution, ne sauraient s'appliquer absolument et sans restrictions; en effet, la liberté de l'individu s'arrête là où commence celle des autres et de la collectivité".

On ne sait ce qui est le plus scandaleux dans cette prose : l'affirmation des "exigences réalisées", alors que quelques lignes plus bas on explique pourquoi elles ne seront justement pas "réalisées", l'explication stupide sur la liberté de l'individu, qui soit ne signifie rien (puisque l'individu Furgler, chef du Département fédéral de justice et police, a la liberté d'infliger aux autres et à la collectivité des âneries aussi creuses) ou alors possède une tonalité raciste insupportable, puisqu'elle semble suggérer que la jouissance du même droit par les immigrés n'est pas compatible avec celle des Suisses. Pour des raisons de race ou de chromosomes, peut-être ?

Il est beau, le Conseil fédéral qui ose écrire ces lignes-là; il mérite de passer à la postérité. Dans la rubrique "les héritiers de Goebbels".

Fonction publique genevoise :

Monsieur Ducret veut des chiffres ? En voilà !

Comme nous l'avons annoncé en bref dans notre dernier numéro, 1 500 travailleurs de la fonction publique et semi-publique genevoise, réunis en assemblée générale le 3 mars, ont confirmé leurs revendications de diminution du temps de travail et de hausse des effectifs. Le Conseil d'Etat refuse de répondre et demande aux syndicats de "choisir laquelle des revendications est la plus importante". La presse le relaie en expliquant que les fonctionnaires genevois sont "mieux lotis" que dans le privé et que les fonctionnaires des autres cantons (la plupart à 44 heures). La fonction publique genevoise travaille 42 heures et a 4 semaines de vacances minimum, 12 semaines de congé maternité, ce qui est effectivement au-dessus de la moyenne. Mais l'argument est démagogique. Car tant dans le privé que dans les autres cantons, le personnel exige aussi les 40 heures, les 5 semaines de vacances, 16 semaines de congé maternité et une hausse des effectifs. Faut-il d'ailleurs rappeler que lors de la votation sur les 40 heures, tous les partis bourgeois affirmaient qu'elle serait réalisable en 1980... ? Dès qu'on étudie l'évolution des effectifs, l'accroissement des charges, la nécessité d'accorder TOUTES LES REVENDICATIONS des travailleurs de la fonction publique genevoise apparaît encore plus clairement.

Le mouvement englobe toute la fonction publique et semi-publique du canton et des communes. Mais les données qui suivent concernent les employés de l'Etat (canton), qui forment, avec près de 21 000 fonctionnaires, la majorité des 23 300 travailleurs concernés.

L'évolution des postes complets budgétés par l'Etat parle d'elle-même :

est générateur de gros retards" (page 34).

Au Département d'Economie Publique, on souligne que "par rapport aux besoins, l'augmentation du personnel représente un minimum absolu". Un député se plaint que l'effectif de l'Inspectorat du travail soit resté stable (25 personnes), ce qui est "préoccupant face à la né-

	budget 1981	croissance en o/o 1977 à 1981
Instruction publique	8 157	8,2 o/o
Hôpitaux	6 592	6,3 o/o
dont une hausse de 2,3 o/o à l'Hôpital Cantonal !		
Administrations	3 638	2,9 o/o
Police	1 943	11,2 o/o (!!!)
Total	20 330	6,5 o/o

Alors que le volume du travail et des charges s'est accru, surtout dans les hôpitaux, la croissance des effectifs a été limitée. Le rapport de la commission des finances du Grand Conseil pour le budget 1981 présenté en décembre dernier en donne lui-même plusieurs exemples : A l'Hôpital Cantonal "un plus grand nombre de nouveaux collaborateurs avait été demandé qui n'a pu être accordé vu les circonstances" (page 72).

Dans les institutions psychiatriques, "l'effectif budgété à 1 250 unités a pu être ramené à 1 175,5 unités", mais on constate "la pénurie de maîtres socio-professionnels" (page 75).

A la Maison de Loex "le degré d'occupation reste maximum, la liste d'attente est de l'ordre de 360 patients" (vieillards attendant à la porte !). De même dans les institutions de gérontologie où "le taux d'occupation dépasse 90 o/o ce qui peut être considéré comme un maximum" (pages 77-78).

Au Département de Justice aussi, on se plaint que "le personnel des greffes, soit insuffisamment qualifié soit en nombre insuffisant,

cessité d'assurer une plus grande sécurité du travail". On pourrait certainement en dire de même des services de l'Orientation Professionnelle.

Bref, comme le constate le rapporteur final des finances, "le citoyen participe toujours davantage à alimenter les ressources de l'Etat mais n'en retire pas un accroissement de services correspondant" (page 87) et M. Ducret lui-même reconnaît que l'intensité du travail s'est accrue, y compris à l'Etat. Ce ne sont donc pas les travailleurs qui sont responsables de cette situation, mais bien la politique systématique de compressions budgétaires sur le dos des travailleurs et de la qualité des services !

Le samedi 14 mars, les organisations syndicales ont d'ailleurs fait signer une pétition de la population en faveur des revendications du personnel : les 4 500 signatures recueillies en un jour montrent bien que la population comprend la nécessité d'améliorer les conditions de travail dans les services publics.

Il est difficile d'établir une estimation précise des besoins en dehors d'un contrôle direct des syndicats sur le lieu de travail. A la Clinique Bel-Air, la VPOD estime

par exemple le besoin en nouveaux postes entre 100 et 150, soit environ 15 o/o de plus. La revendication de la hausse des effectifs selon les besoins fixés par les syndicats et sous leur contrôle est donc essentielle pour établir effectivement les besoins.

On peut cependant établir une première estimation de ce que représenterait en moyenne la réalisation des 5 revendications en postes de travail à créer :

1. Diminution de 2 heures pour les 12 000 employés de l'Etat (sans enseignants), soit une hausse de 4 o/o. (Une baisse d'horaire de 20 min./jour ne signifie pas partout une hausse proportionnelle des postes, même sans charge de travail accrue.) **480 postes**
2. Une semaine de vacances supplémentaire pour tous les employés de l'Etat qui ne l'ont pas (enseignants non compris), soit une hausse de 1 o/o sur 12 000 environ **120 postes**

exemple 5 maîtres pour 4 classes dans le primaire) représenterait une décharge de travail.

5. Hausse d'effectifs complémentaire, spécialement dans le secteur hospitalier le plus touché par les compressions budgétaires, environ **400 postes**

Au total, cela représente 1 850 postes de travail à créer. A 40 000 francs le poste par an, le coût global se situe à 74 millions de francs.

Le Conseil d'Etat va évidemment pousser les hauts cris ! Mais qu'on lui rappelle donc qu'il avait prévu de réaliser un nouvel emprunt (considéré donc comme économiquement supportable) de 40 millions en octobre 1980, auquel il a renoncé vu la situation très favorable des recettes fiscales ! De plus, si l'on estime la part des recettes fiscales qui échappent au fisc (fraude) proportionnellement au niveau national, on peut l'évaluer à environ 100 à 150 millions pour Genève, de quoi largement satisfaire les reven-



3. 4 semaines de plus de congé maternité (sur la base d'un taux moyen de naissances de 1,5 o/o) soit un poste annuel pour environ 10 accouchements **50 postes**

4. Diminution des effectifs de classes et diminution d'heures par poste d'enseignant. L'estimation est difficile mais si on supprime toutes les classes de 20 élèves et plus dans le primaire, le secondaire inférieur et supérieur en les répartissant en nouvelles classes (avec 1 enseignant primaire par nouvelle classe primaire et 2,5 enseignants secondaires - moyenne actuelle - par nouvelle classe secondaire), on arrive à environ 250 classes primaires à créer, 150 classes secondaires, soit 250 postes primaires et 400 postes secondaires. En ajoutant une baisse d'horaire, cela peut représenter environ **800 postes d'enseignants**

Même si les bâtiments ne sont pas immédiatement disponibles, le système des complémentaires (par

dications ! Ne serait-ce que l'engagement d'une dizaine de contrôleurs fiscaux de plus rapporteraient probablement dans l'immédiat environ 10 à 15 millions. Une simple adaptation de l'impôt sur la fortune (dès 300 000 francs) aux taux pratiqués dans le canton de Vaud, à Bâle-Ville ou Bâle-Campagne, qui sont de 2,1 pour mille supérieurs, rapporterait 25 millions. Ces quelques indications - et une étude plus approfondie en donnerait sans doute d'autres - montrent pertinemment que les ressources existent pour satisfaire les revendications de la fonction publique genevoise.

Tout le mouvement ouvrier, aussi dans le secteur privé, y a intérêt. Une victoire des fonctionnaires genevois serait une brèche importante ouverte dans la lutte pour la diminution du temps de travail et le refus des mesures d'austérité des gouvernements bourgeois.

M. Thévenaz, 17. 3. 1981

ARGUMENTS



Initiative formation professionnelle

ET
LE

RECYCLAGE ?

L'ouverture d'ateliers publics que nous préconisons ne vise pas seulement l'apprentissage mais aussi le recyclage. La question est d'actualité. Premièrement, les restructurations confrontent toujours plus de travailleurs à changer de métier. Deuxièmement, la bourgeoisie veut profiter de cette situation pour imposer aux travailleurs des déqualifications, des changements de domicile, etc...

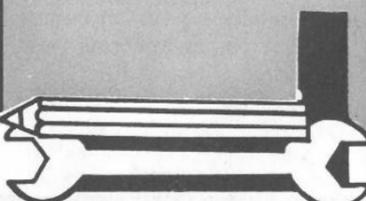
C'est le sens de la révision en cours de l'assurance-chômage, dont le Conseiller fédéral avoue sans ambage qu'elle doit "faciliter une plus grande mobilité de la main-d'œuvre". L'ancien responsable de l'OFIAMT, le professeur Mühlemann, est encore plus précis. Il explique dans la Neue Zürcher Zeitung du 29 novembre 1978 que le dépeuplement de régions économiquement marginales (Jura horloger par exemple) coûte moins cher que leur maintien artificiel à coup de subventions car les chômeurs, en changeant de domicile, peuvent immédiatement être réembauchés dans la production. Il ajoutait que cela permettrait "le développement à long terme de nouveaux centres urbains et industriels". Bref, des cités dortoirs à côté de régions en déperdition !

Par le chantage aux indemnités de chômage, la bourgeoisie veut donc forcer les travailleurs à accepter des postes moins qualifiés, à changer de domicile, le tout au "coût social" le moins grand.

Le Tribunal fédéral des Assurances en a déjà donné un avant-goût en condamnant un dessinateur sur béton et acier qui avait refusé un poste de magasinier avec l'argument suivant : "Suivant les circonstances, un chômeur doit prendre en considération une éventuelle déqualification liée à sa nouvelle activité" !

Quant au financement de quelques cas de recyclage par l'assurance-chômage, le "code de recyclage" genevois en dévoile toute la philosophie. L'Etat dégage un fonds ridiculement bas (250 000 francs) destiné uniquement aux chômeurs qui n'ont pas pu être casés ailleurs. Ce fonds aide le patronat à embaucher ces travailleurs, en couvrant une part du salaire à charge de l'Etat. Le "code" introduit en outre une série de discriminations inacceptables, en particulier pour les travailleurs immigrés. N'y ont droit, de toute façon, que ceux qui n'ont pas pu être casés même avec déqualification.

Contre cette politique, l'ouverture d'ateliers publics donnerait à tous ceux et toutes celles qui le veulent la possibilité de se recycler dans une profession qualifiée.



Assemblée extraordinaire des délégués du SLP le 28 mars :

BILAN POSITIF OU NEGATIF DE LA GREVE ? (1)

Etrange bataille, pour celui qui aurait un point de vue uniquement extérieur, que celle qui se déroule actuellement à l'intérieur du Syndicat du Livre et du Papier (SLP). D'un côté, l'aile qui n'a d'autre programme que de justifier sa non-participation aux actions revendicatives lors de la récente lutte contractuelle et qui se regroupe autour du président actuel; de l'autre côté l'aile qui a vu dans cette défection un sabotage ouvert et qui s'apprête à proposer son candidat à la présidence du syndicat. Pour l'heure, l'assemblée extraordinaire des délégués ne tranchera le 28 mars que du bilan des actions de l'automne. Mais il est clair que le bilan dégagé en mars permettra de prédire le maintien de l'actuel président ou son éviction lors de l'assemblée ordinaire (congrès) de juin 1981.

Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras ?

Pour Gerster, l'actuel président, soutenu dans quelques importantes sections suisses alémaniques, il n'y a aucune raison de modifier la collaboration avec le patronat qui inspire la politique syndicale depuis des décennies. En sommes, pour lui, un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. C'est lui qui a négocié et jugé acceptable le premier accord conclu avec l'ASAG patronale lors du renouvellement contractuel. Gerster s'était vu désavouer une première fois par la votation à la base, mais il n'en démordait pas : les patrons avaient fait des concessions, il fallait les accepter, ils ne pouvaient rien donner de plus et cela ne servait donc à rien de les forcer...

La politique de Gerster se voit donc perturbée par ceux qu'on qualifie volontiers d'"idéologues". Des idéologues qui ont tout de même reçu deux fois de suite l'assentiment de la base ! Gerster revient donc une seconde fois à la charge dans le journal syndical¹⁾ contre les militants et sympathisants du PSO (SAP) : "Ce serait d'autant plus inquiétant s'ils parvenaient, à travers d'actifs syndicalistes et hommes de confiance, à gagner plus d'influence dans certaines sections que celle qu'ils méritent"²⁾.

Les plus prompts à comprendre ce genre d'avertissements sont à coup sûr les patrons. Est-ce par hasard que Büchler & Co SA vient de licencier P., membre du PSO-SAP, alors qu'il est bien connu dans sa section syndicale pour y mener un travail d'opposition, opposition qui a même l'audace de proposer une candidature au comité de section ?

Gerster conclut son article par un appel à la fameuse "majorité silencieuse" et énonce la tâche qu'il défendra en priorité tout au long de cette confrontation interne au syndicat : se démarquer à gauche ! Il ne fait pas de doute non plus que Gerster n'attend pas le résultat des assemblées de délégués pour mettre sa ligne à exécution. Une récente rencontre vient d'avoir lieu entre le SLP et l'ASAG, au moment précisément où la partie patronale était en train de violer le contrat collectif des plus diverses façons possibles, notamment en licenciant des grévistes³⁾, comme à l'UNIVER à Schlieren; dans cette entreprise, simultanément, des vitres volèrent en éclat. Sur quoi, le journal patronal alémanique peut écrire avec fierté :

"En vote final, E. Gerster se distança des méthodes illégales dont eut à se plaindre la maison UNIVER S.A. Parfaitement d'accord avec le dirigeant de la délégation de l'ASAG A Schück, il constata que cette réunion avait eu un caractère éminemment positif, d'où émergeait la volonté de poursuivre en commun un travail constructif".

Gerster, toutefois, n'obtint pas le retrait des licenciements.

Quand "un tiens" ne tient que du vent...

Du côté de l'aile progressiste, la situation du travailleur dans les arts graphiques est loin d'être aussi rose. La tempête de l'innovation technologique souffle à tout rompre. Les acquis précédents du syndicat sont remis en cause, et le syndicat perd donc de sa force. On ne demande plus les qualifications des "professionnels", réputés "chers", on les remplace, grâce aux nouvelles machines, par des non-qualifiés meilleur marché. De là à ce que le niveau général des salaires baisse, il n'y a qu'un pas. Actuellement, la majorité des travailleurs salariés dans les arts graphiques au niveau de la production est déjà formée de non-qualifiés, alors que les professionnels constituaient de longue date le poids d'appui le plus fort du syndicat.

Un grand nombre de femmes et de travailleurs immigrés appartiennent à cette majorité sans formation professionnelle dans le secteur. Pour l'instant, le syndicat n'a même pas pu obtenir le respect de leurs droits minimaux. Pour eux, qu'est-ce que veut dire "un tiens vaut mieux que deux tu l'auras" ? Cela donne-t-il la moindre des suggestions pour gagner ces collègues à la lutte collective — au syndicat ?

Mais soyons bon prince : concédons que le patronat soit prêt à faire certaines concessions limitées. Celles-ci, néanmoins, sont une sorte de sous-produit de l'existence d'un fort courant progressiste depuis de longues années dans le SLP. C'est ce courant en effet, par ses précédentes actions revendicatives, qui a permis au SLP, pratiquement le seul en Suisse, de décrocher les 40 heures !

R. Riemer/fg
(à suivre dans notre prochain no)

1) Cf. la brèche no 248, 21 février 1981.
2) Helvetische Typographia no 9.
3) Cf. l'article ci-contre.

L'Association suisse des arts graphiques, l'ASAG (patronale), se range, en violation de l'accord du premier décembre 1980, derrière ceux de ses membres qui ont licencié des ouvriers syndiqués ayant participé à la grève : SPRINT à Genève, UNIVER à Schlieren-Zurich et BUECHLER à Wabern-Berne. Le 20 février une décision du comité central du Syndicat du Livre et du Papier (SLP) prévoit de porter plainte contre l'ASAG et d'appuyer à fond les collègues licenciés, qui eux-mêmes ont fait recours auprès des tribunaux arbitraux conventionnels. Des actions ont eu lieu notamment devant l'Univer et la Büchler, au nom du SLP, pour rendre le personnel attentif aux conséquences de ces licenciements.

Après la grève, des licenciements

"Justice", version patronale

Que fait un patron qui se sent fort face à ses employés, mais pas assez fort pour ne plus avoir peur du syndicat ? Il licencie le syndiqué le plus combatif. Cela se passe dans plusieurs entreprises des arts graphiques en Suisse, peu après les assemblées de grève de novembre. La paix du travail prévoit des recours possibles auprès de tribunaux arbitraux. Mais les dés sont pipés : ces patrons savent d'avance qu'ils ne pourront être forcés, même si les tribunaux leur donnent tort, à réintégrer l'ouvrier mis à la porte. Un des travailleurs licenciés, membre du PSO, rend compte.

Moins d'une semaine après la fin de la grève nationale, je recevais mon licenciement pour fin janvier, que je parvins à repousser pour cause de maladie à fin février. Je suis maintenant au chômage depuis le 2 mars. Ce jour-là, nous étions une douzaine de collègues à distribuer à l'entrée de l'usine ma lettre ouverte à Büchler & Co S.A. à Wabern, dont voici le contenu essentiel.

"Chers collègues,
C'est aujourd'hui le premier jour où je ne suis plus employé de Büchler & Co. Le 30 janvier, j'ai reçu mon salaire de février avec l'ordre de ne plus reparaitre dans l'entreprise. (...)

Tout a commencé le 8 novembre 1980 lors de la récolte, bien anodine de "signatures de solidarité" avec la "grève d'avertissement" des typos zurichoises. A peine avions-nous publié les 23 signatures dans le journal du syndicat que j'eus l'insigne honneur de me voir convoquer pour un premier entretien par Monsieur Rico Büchler, président du conseil d'administration lui-même. Il n'était pas disposé à tolérer de telles choses dans son entreprise et tenait à me conseiller d'y renoncer à l'avenir. Dès ce jour-là, notre distingué démocrate n'eut plus qu'un seul but : ce syndicaliste de gauche, actif, doit mettre les bouts ! (...)

Au lendemain de la grève du 1er décembre 1980, au cours de laquelle, malheureusement, peu d'entre vous se sont illustrés, Rico Büchler fit son apparition dans la cantine et expliqua : Tout est fini maintenant, passons l'éponge et personne ne sera inquiété.

Il oublia de préciser que la durée de validité de cette promesse était de 7 jours. Le 9 décembre je recevais en effet le cadeau de Noël de Büchler : licenciement pour la fin janvier. Motif écrit : aucun. Motif verbal : prestations

insuffisantes; mentionnons à ce propos en passant qu'en juillet, 4 mois après l'engagement, on m'accordait une augmentation de salaire et que le 10 janvier 1981 je passais avec de bonnes notes l'examen d'aptitudes comme correcteur d'imprimerie. (...)

Aucune des démarches du président de la commission d'entreprise, du comité de section et du comité directeur du SLP, ni non plus la lettre signée par 17 collègues (je profite de l'occasion pour les en remercier) n'y firent rien. (...)

Mon licenciement va devoir être examiné par le tribunal arbitral. Mais dans tous les cas, vu les lois suisses actuelles, qui ne permettent pas d'obliger l'employeur à réengager l'ouvrier licencié, Rico Büchler aura atteint son but : il a réussi à vider un syndicaliste actif. Sans compter les difficultés que j'ai, à la suite de ce licenciement politique, à retrouver du travail dans une imprimerie bernoise. La Suisse "démocratique" persécute plus subtilement ses "dissidents", qu'on ne le fait ailleurs, mais pas moins efficacement.

Malgré tout, chers collègues, ne laissons pas tomber la lutte contre l'arbitraire patronal. Vous avez besoin d'un syndicat et d'une commission d'entreprise qui aient de l'influence. (...) Je souhaite que vous soyez plus nombreux à participer aux activités du syndicat, à vous présenter comme candidats à la commission d'entreprise, en vue de réaliser les objectifs prévus."

En marge, les employé(e)s de Büchler purent prendre connaissance de quelques-unes des opinions les plus marquantes émises un jour ou l'autre par Büchler, ainsi que de l'état de ses revenus et de sa fortune. Si de telles actions — la presse bernoise y fit écho, ainsi que la presse alémanique dans une certaine mesure — ne peuvent suffire à obtenir la réintégration des licenciés, elles permettent au moins d'indiquer le prix que le patronat aura désormais à payer pour des licenciements politiques. De son côté, il est urgent que l'ensemble du mouvement ouvrier entreprenne de combler les lacunes énormes de la législation suisse en matière de protection contre les licenciements. L'initiative des syndicats chrétiens en cours de lancement pour une meilleure protection contre les licenciements représente actuellement la meilleure occasion de mener cette lutte. Nous reviendrons prochainement sur les résultats des jugements arbitraux.

P., homme de confiance
du SLP licencié,
membre du PSO (SAP)/fg



Action de solidarité devant l'entreprise bernoise. Au premier plan, en homme-sandwich, Fredy Aeberli.

Dans le cadre de nos articles sur l'égalité des droits, nous abordons aujourd'hui la situation en Italie après l'adoption de la loi sur "la parité hommes-femmes en matière de travail", qui montre bien ce que peuvent être les acquis et les limites d'une loi de ce type. Il reste à mentionner quelques éléments du contexte dans lequel l'application de cette loi, votée par le parlement italien en 1977, s'insère.

Le premier, c'est évidemment la crise capitaliste et ses effets sur l'emploi des femmes, qui viennent s'ajouter à une situation de départ déjà difficile (métiers dits féminins, manque de formation professionnelle, etc.).

Le second c'est la campagne, impulsée par le Vatican, visant à grignoter ou rendre caduques tous les acquis obtenus par les femmes ces dernières années. Jean-Paul II, le pape venu du froid, pour qui "regarder sensuellement un homme c'est déjà commettre un adultère", n'a pas tardé à réchauffer les vieilles salades antiféministes. Après avoir ramassé une vaste gifle lors de la votation sur le divorce en 1974, la droite conservatrice se lance aujourd'hui, avec l'aval du Vatican, dans une nouvelle campagne obscurantiste qui cherche à soumettre au référendum populaire la loi sur l'avortement, votée à une grande majorité par le parlement.

Troisième élément : la relative difficulté qu'ont eu les syndicats à intégrer les revendications spécifiques des femmes. Leur insertion dans la lutte syndicale a certes été assez poussée, mais le plus souvent sous l'angle de la lutte globale des travailleurs et des travailleuses, beaucoup plus rarement sur la base de revendications les concernant au premier chef. D'où une certaine marginalisation de la lutte des femmes, dont la combativité n'est pourtant pas à démontrer.

DROITS EGAUX :

L'EXEMPLE ITALIEN

En décembre 1977, après une mobilisation importante des mouvements de femmes, à l'extérieur et à l'intérieur des syndicats et des partis de gauche, le parlement vote la loi dite de "parité hommes-femmes en matière de travail" qui introduit les dispositions suivantes :

- à travail de qualification égale, salaire égal.
- abolition de la distinction entre professions masculines et féminines qui empêchait l'embauche des femmes dans de nombreux secteurs.
- suppression des lois protectrices de la femme qui interdisaient l'accès aux travaux de nuit dans l'industrie, aux travaux pénibles et en équipe.
- congés parentaux payés pour cause de la maladie d'un enfant âgé de moins de 3 ans. Avant, seule la mère pouvait s'absenter.
- l'âge de la retraite était fixé à 54 ans pour les femmes et 60 ans pour les hommes. Les femmes

ont désormais la possibilité, soit de cesser leur activité à 54 ans, soit de la poursuivre jusqu'à 60 ans.

- en cas d'infraction d'une de ces dispositions, la femme lésée peut faire recours devant un tribunal qui rend nul l'acte discriminatoire. ¹⁾

Cette loi reprenait des revendications de longue date tant pour les femmes travaillant déjà que pour celles à la recherche d'un emploi. L'accès à la formation professionnelle leur est désormais ouvert dans tous les secteurs alors qu'auparavant il leur était impossible d'entreprendre un apprentissage dans la sidérurgie par exemple. La victoire sur cette loi fut ressentie comme un pas en avant important pour la cause des femmes. Elle est cependant encore limitée :

* En cas de non-application de la loi, ni une organisation féminine, ni un syndicat ne peuvent porter plainte. Seule la personne lésée peut recourir, et il n'est pas facile pour une femme d'entreprendre les démarches nécessaires, notamment à cause du chantage des patrons : "du travail, mais seulement à mes conditions". Souvent, la femme lésée cherche ailleurs sans dénoncer le patron fautif, par peur aussi d'être inscrite sur une liste noire.

* L'abolition des lois protectrices de la femme est à double tranchant. Il ne devrait pas tant s'agir de "permettre" aux femmes de travailler dans l'industrie la nuit que d'abolir ce travail de nuit, et donc d'étendre ces lois protectrices à tous. Il s'est ouvert un débat à ce propos dans le syndicat qui avait soutenu la mesure d'abolition en 1977.

DROITS ÉGAUX ET LUTTE SYNDICALE

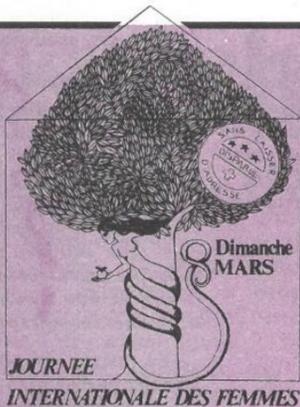
Les limitations de cette loi ne sont pas qu'intrinsèques. Dès son entrée en vigueur, son application s'est heurtée à une série de difficultés. Les patrons ne se sont pas battus pour accueillir de la main-d'œuvre féminine, et seules des grèves organisées par le syndicat ont pu leur faire entrer la porte. Mais cela n'a pas suffi pour faire disparaître les causes objectives qui rendent très difficile l'application rapide de la loi.

Depuis 1977, l'égalité salariale n'a été obtenue dans l'industrie que pour la catégorie professionnelle la plus basse, alors que le passage à une catégorie supérieure reste problématique pour les femmes. En effet, les critères de passage d'une catégorie à l'autre ²⁾, inscrits dans les conventions collectives, se basent sur : la scolarisation, l'ancienneté, la formation professionnelle; la spécialisation acquise dans l'entreprise. Or le rôle des femmes dans la famille les handicape dès le départ. La plupart n'ont qu'une scolarisation réduite, peu d'ancienneté car elles sont contraintes d'interrompre leur activité à la naissance d'un enfant vu le manque de services sociaux; lorsqu'elles reprennent un travail, elles ne bénéficient pas d'une qualification acquise sur le lieu de travail. De là est née la revendication d'étendre la formation permanente aux ménagères ³⁾. Dans des villes comme Milan et Bologne, l'administration régionale met déjà sur pied une telle formation.

Dans le but de faciliter l'embauche des femmes, le Mouvement de libération des femmes (MLF) avait proposé que, lors de la création de nouveaux emplois, le 50 o/o en soit réservé aux femmes. Cette proposition n'apparaît pas dans la loi. Elle n'a été soutenue ni par les syndicats, ni par

la gauche qui critiquèrent sa rigidité et proposèrent de mettre en pratique une politique d'embauche adaptée à la réalité concrète de chaque branche, embauche gérée directement par les syndicats et les conseils d'usine, avec pour objectif d'abolir partout les disproportions entre main-d'œuvre masculine et féminine. La revendication du 50 o/o négligeait les aspects suivants :

- le pourcentage ne change pas la proportion hommes/femmes à l'intérieur de l'usine.
- pour rétablir l'équilibre dans les secteurs tels que la sidérurgie et la métallurgie, il faut y engager plus que le 50 o/o.
- certains travaux doivent être dé-féminisés. Plus de 50 o/o d'hommes doivent être engagés dans les crèches, les écoles maternelles (avant la loi de 1977, les hommes n'étaient pas admis au concours pour devenir "puériculteurs" ou maîtres d'écoles maternelles).



LAUSANNE : JOURNÉE UNITAIRE POUR LES DROITS EGAUX

Dimanche 8 mars, 300 personnes ont participé à la fête-débat organisée conjointement par les Femmes socialistes vaudoises, le groupe femmes du POP, le PSO, la VPOD-Vaud Etat, les Mères chefs de famille, les Femmes pour la paix, Femmes en lutte, les Femmes immigrées, les Femmes chiliennes, le Centre culturel Pablo Neruda et la librairie "La Mauvaise Graine".

Après la projection du film "Mais qu'est-ce qu'elles veulent", un débat sur les droits égaux se déroula, avec l'intervention de plusieurs femmes syndicalistes. La nécessité de la solidarité avec les femmes immigrées et donc du soutien à "Être solidaires", avec la résistance populaire chilienne ou avec les 9 personnes inculpées pour avortement à Séville — et qui risquent la peine de mort — fut aussi soulignée.

Riche de contacts, d'informations et d'échange d'expériences, cette journée — expérience unitaire positive que nous renouvellerons volontiers — se termina par un récital de la chanteuse chilienne Gracia Davalos.



Travailleuses de la FIAT en tête d'une manifestation syndicale.

La possibilité d'atteindre une réelle égalité dans l'emploi n'est possible que si la gauche et les syndicats mobilisent leurs forces, et se battre pour l'embauche de 50 o/o de femmes n'a aucun sens s'il n'existe pas pour les femmes les mêmes possibilités que pour les hommes d'obtenir et de garder un emploi.

LE RETOUR AU FOYER

L'application de la loi est rendue difficile alors à cause, d'une part, des caractéristiques de l'offre de la main-d'œuvre féminine et son utilisation dans le cadre de la restructuration capitaliste d'après la crise et d'autre part, du rôle de la femme dans la famille. Ces dernières années, la famille s'est renforcée en Italie, non seulement en tant qu'unité reproductrice de la force de travail, mais aussi en tant que productrice de biens pour le marché (dans l'agriculture, le petit commerce, l'artisanat, et dans le secteur industriel sous la forme du travail à domicile). Le processus de nucléarisation de la famille italienne qui avait commencé dans les années 60, s'est ralenti, puis inversé, surtout dans les régions où abondent les petites et moyennes entreprises (en Toscane, Emilie, Vénétie, Marche et le Sud en général). Là, la forme dominante de la famille est aujourd'hui la "famille élargie" avec père, mère, fils, grands-parents, belles-soeurs, beaux-fils et leurs enfants.

Comment s'explique un tel changement ?

Après la crise, les seuls emplois restés stables furent ceux des hommes d'âge moyen, donc des pères de famille. Dans un pays où le taux d'inflation atteint 20 o/o par année et où de nouveaux postes de travail ne sont pratiquement plus créés, la seule façon de survivre est de cumuler les revenus de tous les membres de la famille. Cette "solution" forcée a l'avantage pour le système capitaliste d'économiser les services sociaux, de favoriser la production de biens de consommation privés, d'ossifier les rôles dans la famille et de réduire ainsi les tensions sociales, la mère-épouse s'ingéniant à créer un semblant de bien-être chez soi.

Une telle famille est fonctionnelle de la restructuration économique de ces dernières années. Après la crise, les grandes entreprises ont donné en sous-traitance une partie de leur production à des moyennes entreprises qui se déchargèrent à leur tour sur des petites et ainsi de suite jusqu'au bout de la chaîne : le travail à domicile. Ceci permettait d'une part d'élargir ou de restreindre la production selon la conjoncture et d'autre part, de diminuer le coût de la main-d'œuvre en jouant sur le fait que dans les petites entreprises — où il n'existe aucune convention collective — les salaires sont plus bas et les travailleurs ne sont pas du tout protégés contre les licenciements.

LES FEMMES, TRAVAILLEUSES "IRRÉGULIÈRES"

Le marché du travail s'en est trouvé transformé. A côté de l'occupation officielle (travail régulier, avec AVS, assurance chômage, etc.) s'est développé un marché parallèle, au noir, irrégulier, où ne sont versées aucunes prestations sociales. Ce marché a atteint des proportions considérables et se sont principalement les femmes qui en pâtissent. Les 2/3 des travailleurs irréguliers sont des femmes mariées avec enfants.

En 1979, à Bologne et Milan, 80 o/o des femmes engagées à l'usine avaient quitté leur poste de leur "plein gré" pour travailler à domicile, et ainsi s'occuper du mari et des enfants sans cesser toute activité lucrative⁴⁾.

Une enquête conduite dans la région de Marche relevait que le 47 o/o des ménagères des statistiques officielles travaillait au noir⁵⁾.

Enfin, en 1978, sur un million de personnes se déclarant prêtes à travailler de cas en cas, 78 o/o étaient des femmes... et les 22 o/o restant étaient des jeunes ou des retraités !

Pourquoi une telle situation ? Le coût de la main-d'œuvre féminine régulièrement engagée est relativement "élevé" à cause des charges pour le congé maternité, l'absentéisme pour maladie des enfants, la durée réduite de l'engagement, une disponibilité presque nulle aux heures extraordinaires. Le patronat engage alors les femmes de préférence dans le marché parallèle. Ce n'est pas un hasard si parmi les expulsés de la Fiat, cet automne, un très grand nombre était des femmes.

S'il est vrai que les femmes sont les premières licenciées du travail régulier, il ne faut pas perdre de vue qu'elles sont les premières engagées dans le travail irrégulier. L'élément négatif de la durée réduite de l'engagement d'une femme dans un travail régulier devient un élément positif pour le patronat dans un travail irrégulier car il répond à l'exigence de la flexibilité de la production. De plus, ne restant jamais très longtemps à un même poste, les femmes ont peu de possibilités de se qualifier. Les petites entreprises recherchent justement du personnel non-qualifié.

Les statistiques officielles relèvent une augmentation du taux d'activité des femmes qui est passé de 23,8 o/o en 1976 à 26,7 o/o en 1980, qui ne peut être expliquée que par l'accroissement des femmes travaillant irrégulièrement⁶⁾. Pour 1980, on estime entre 2 et 2,5 millions le nombre de femmes ayant un emploi irrégulier. Une femme sur 4 est dans cette situation contre 1 homme sur 10. Dans le Sud, la proportion est encore plus marquée. Sur 73 000 travailleuses, seules 14 000 avaient un emploi régulier en 1980.

L'âge des travailleuses selon les secteurs est tout aussi significatif du rôle de la femme dans la famille. Tandis que dans l'agriculture, la majorité des femmes à emploi régulier a plus de 30 ans, dans l'industrie la plupart commencent très tôt, à 14 ans (fin de la scolarité obligatoire) et cessent leur activité professionnelle entre 30 et 35 ans. Dans le tertiaire, l'âge est plus réparti.

Novembre 1979 : Occupation par secteur d'activité et par classe d'âge

	Agriculture		Industrie		Tertiaire	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
14-19	4,5	4,2	12,4	5,5	5,5	3,7
20-24	6,1	5,1	17,9	9,2	12,4	6,7
25-29	6,9	5,5	17,0	12,6	15,3	12,3
30-34	8,8	6,1	13,8	13,9	14,7	14,6
35-39	10,7	8,6	11,0	13,9	13,0	14,2
40-44	13,2	11,4	9,8	13,1	11,3	13,1
45-49	14,7	13,6	8,2	10,2	10,1	11,9
50-54	15,7	15,6	6,4	10,5	8,9	11,1
55-59	10,1	11,8	2,2	6,7	5,2	7,5
60-64	4,4	8,0	0,6	1,7	2,0	2,9
65-70	3,5	7,2	0,5	0,7	1,1	1,5

Source : Ufficio ricerche e programmazione della Confederazione italiana coltivatori.

Le travail agricole, sur le domaine familial, permet d'être proche de la famille, de produire pour sa consommation (dans une moindre mesure pour le marché) et l'âge s'explique par l'abandon à 30 ans du travail en usine.

Dans l'industrie, l'âge d'entrée à l'usine est plus bas que celui des hommes car les femmes sont moins scolarisées, et à 30 ans vont s'occuper de la famille tout en se chargeant d'un travail irrégulier.

Pour le tertiaire, la main-d'œuvre féminine a augmenté plus que la masculine. Depuis 1960, 68 o/o de plus de femmes contre 36 o/o d'hommes. Pour la seule année 1980, 174 000 de plus, ce qui représente une augmentation de 4,9 o/o de femmes contre 1,4 o/o d'hommes. Cela s'explique par le fait qu'il s'agit surtout d'enseignantes et d'employées du secteur public, où les emplois surnuméraires se sont accrus, de vendeuses, souvent à temps partiel⁷⁾, de saisonnières dans le tourisme, de femmes de ménage et de femmes aidant au petit commerce familial.

Bien entendu, le rôle de mère-épouse n'encourage pas les activités politiques, syndicales, ni même les loisirs des femmes. A Milan, 4 femmes sur 10 ne sortent jamais le soir, 7 sur 10 ne sortent qu'une à deux fois par mois et toujours accompagnées de leur mari et/ou de leurs fils. Le 39 o/o d'entre elles ne lit jamais un quotidien et le 65 o/o ne va jamais ni au cinéma, ni au théâtre⁸⁾.

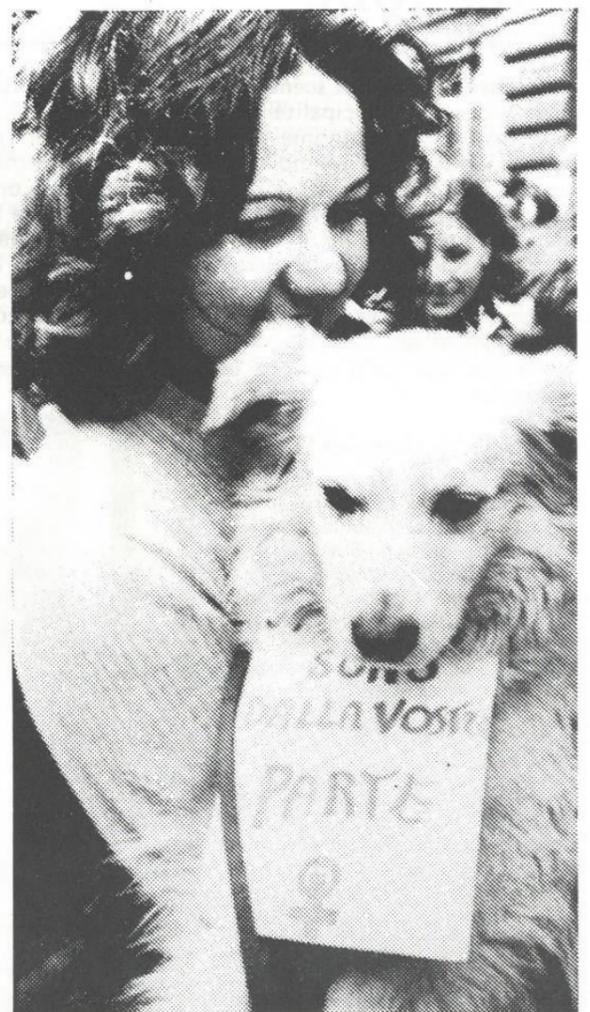
La classe ouvrière se doit alors d'intervenir sur tous les aspects du travail, de la formation professionnelle à la retraite et de mener une bataille pour les services sociaux (crèches gratuites, de bonne qualité et ouvertes même en dehors des heures de travail; cuisines et laveries collectives; structures d'accueil pour les vieux afin que ce ne soient plus les femmes seules qui doivent s'en occuper, etc.). Il s'agit de renverser la tendance actuelle qui adapte le travail de la femme à son travail domestique et d'aller vers la disparition des divisions sexuelles dans le travail domestique ou non.

LES DROITS ÉGAUX : UN PREMIER PAS

Cependant, cela ne doit pas faire sous-estimer l'importance de la loi sur les droits égaux. Depuis son entrée en vigueur, l'occupation féminine a plus augmenté que la masculine (en 1980, augmentation de 3,1 o/o contre 0,7 o/o pour les hommes), et de plus en plus de femmes considèrent la possibilité de travailler comme un droit. Cette loi a favorisé aussi une remise en cause de l'organisation du travail à l'intérieur des entreprises : rendre moins pénible le travail à la chaîne qui était conçu selon des normes adaptées aux hommes; construire des installations sanitaires pour les femmes (avant, dans plusieurs entreprises, les toilettes étaient interdites aux femmes...); organiser l'horaire de façon différente; remettre en question le travail par équipes. Des grèves ont éclaté pour soutenir l'embauche des femmes dans des emplois stables.

Dans le syndicat, les femmes se sont battues et ont obtenu davantage de déléguées dans les conseils d'usine et construisent des commissions féminines rassemblant toutes les branches, dans les villes, au niveau régional et au niveau national.

Toutefois, la différence entre occupation masculine et féminine dans les emplois stables reste très grande (en 1980,



6 490 000 femmes contre 14 184 000 hommes) et les femmes occupent toujours pour la grande majorité des postes sous-payés, irréguliers, non-qualifiés, et en dehors des conventions collectives. L'isolement des femmes rend difficile leur syndicalisation et donc l'élaboration d'une plateforme syndicale de lutte pour transformer ces travaux en travail régulier.

Au niveau politique, des luttes éclatent continuellement pour des crèches, des écoles maternelles, la formation permanente, l'école à plein temps⁹⁾. Ce qui manque dans les partis ouvriers et les syndicats, c'est l'élaboration et la défense d'une position qui condamne radicalement l'extension du travail irrégulier comme un des moyens de la réorganisation du capitalisme italien après la crise et dont les femmes font, une fois de plus, les premières les frais.

18 février 1981, Claude Darbellay

- 1) Cf. P. del Boca & M. Turvani : "Famiglia e mercato del lavoro", ed. Il Mulino, Bologna, 1979.
- 2) En Italie, 7 catégories professionnelles regroupant ouvriers et employés.
- 3) Chaque ouvrier a droit à 150 heures de formation par année, payées par l'employeur et comptées comme heures de travail.
- 4) Cf. : Maria Rosa Cutrufelli, "La situazione italiana", in A. H. Cook : "La Lavoratrice Madre", ed. Riuniti, 1980.
- 5) Ceci se retrouve dans d'autres régions où prédominent moyennes et petites entreprises et dont le secteur agricole est encore important, telles la Vénétie, la Toscane, les Pouilles.
- 6) Taux d'activité des femmes par secteur : agriculture, 16,5 o/o; industrie, 28,4 o/o; tertiaire, 55,1 o/o.
- 7) A remarquer qu'en Italie le temps partiel n'a augmenté que dans le secteur tertiaire.
- 8) Cf. : Institut régional de recherche, "Lavoro femminile e condizione familiare", Milano, 1979.
- 9) L'école débute à 8h.30 et finit à 13h., laissant les mères s'occuper des enfants l'après-midi.

Journée internationale des femmes

2 500 FEMMES DANS LES RUES DE BERNE

Les désaccords politiques qui avaient marqué la préparation de la journée du 8 mars (et qui opposaient les partisans d'une journée exclusivement consacrée au refus du rapport Weitzel et de l'intégration des femmes dans l'armée aux signataires de l'Appel unitaire pour une manifestation sur les droits égaux - cf. la brèche no 249) se sont certes reflétés dans les slogans scandés tout au long de la manifestation; ils n'ont cependant pas empêché de nombreuses femmes de démontrer une réelle volonté de lutte.

Devant le Palais fédéral, une représentante de l'OFRA et une représentante de Femmes en lutte ont condamné sans appel les prétentions du rapport Weitzel. Auparavant, Eva Ecoffey, de la commission femmes du PSS avait parlé de l'égalité des droits dans la famille, alors que Marie-Thérèse Sauterin, syndiquée FTMH et membre du PSO mettait en évidence l'aspect central de la question de l'égalité salariale : "La polarisation des débats aux Chambres s'est faite — et se fera lors de la votation — autour de l'égalité des salaires; car c'est là le noeud le plus serré qui contraint encore chaque femme travailleuse à se vendre sur le marché du travail un tiers de moins que les hommes."

Ce 8 mars aura donc véritablement lancé la campagne pour les droits égaux — ce que les mass media n'ont pas manqué de souligner. Cette campagne se poursuivra le 28 mars par la tenue des Assises nationales, à Bienne, convoquées par les mêmes organisations signataires de l'Appel unitaire pour le 8 mars.



A Zurich, après les scènes de répression policière de ces derniers mois, la Municipalité demande un crédit de 1,8 millions pour un centre autonome des jeunes. A Bâle, les jeunes occupent depuis plus d'un mois une maison transformée en centre autonome. A Berne, les autorités communales ont débloqué un crédit de 600 000 francs pour la réfection de l'ancien manège, en vue d'en faire un centre autonome. Mais déjà les jeunes bernois occupent une villa désaffectée, qui pourrait bien devenir un centre provisoire. Malgré le caractère "illégitime" des occupations bernoise et bâloise, la police n'a pas encore sorti ses matraques et ses "martiens". La bourgeoisie de ces villes adopterait-elle une politique de la jeunesse moins exclusivement répressive ?

Les aveux de Monsieur Wagner

Monsieur Wagner est municipal radical de la ville de Zurich. Il fut aussi l'un des partisans les plus féroces de la répression policière. Aujourd'hui, Monsieur Wagner confesse publiquement qu'il s'est trompé et qu'il ne fallait pas procéder à la fermeture du centre autonome. Au Conseil communal, une proposition des Organisations progressistes (POCH) en vue d'une réouverture de ce centre manqua de peu d'obtenir la majorité.

A Berne, l'occupation de la villa choisie par les jeunes pour en faire un centre autonome provisoire provoqua immédiatement une plainte du propriétaire. Les grenadiers bernois, pourtant autrement véloces quand il le faut, ne sont toujours pas apparus...

A Bâle enfin, le gouvernement joue la carte du silence, attendant le mois de juin (date prévue pour la démolition de l'immeuble) pour prendre position.

Même si des éléments locaux — comme la position plus ou moins positive des organisations du mouvement ouvrier — jouent certainement dans ces décisions, elles n'en traduisent pas moins le fait que la bourgeoisie n'a pas pu faire disparaître le mouvement des jeunes par la répression pure et simple. Elle dissimule alors son gros bâton et sort sa carotte, ses concessions provisoires. Sans pour autant sus-



Bâle, Berne, Zurich :

Le printemps des centres autonomes ?

prendre les poursuites judiciaires engagées contre des centaines, sinon des milliers de manifestant(e)s. Car la séparation des pouvoirs a ceci de

bien : la main droite n'est pas censée connaître ce que fait la main gauche. Et pendant que l'on admet d'un côté avoir commis quelques

erreurs, de l'autre, en toute indépendance bien sûr, la machine judiciaire poursuit son travail et inculpe à tour de bras.

La répression n'a pas disparu

Moins spectaculaires que les compagnies de filcs anti-émeutes, les enquêtes, inculpations et premiers jugements ont pourtant le même objectif : isoler, décourager et réprimer les jeunes en lutte. Sous cet angle, Zurich, qui avait déjà décroché haut la main la palme de la brutalité donne aussi l'exemple : les inculpations se font sur la base de simples témoignages de flics, alors que les plaintes contre les violences policières sont repoussées lorsque leurs auteurs présumés ne sont pas désignés par leur numéro matricule. Le Grand Conseil zurichois a d'autre part voté un postulat demandant l'emprisonnement préventif en cas de "danger de récidive" et lorsqu'on suppose que la personne concernée pourrait commettre une infraction.

La Neue Zürcher Zeitung, organe radical, a pour sa part trouvé une autre finesse : au lieu d'inculper les prévenus d'"atteinte à l'ordre public" — ce qui laisse juridiquement la possibilité de peines légères ou d'acquiescement — il faudrait les accuser de "menaces et violences contre des fonctionnaires", délit entraînant au minimum un mois de prison. On a du cœur et du cran chez les radicaux !

La lutte contre la répression, comme du reste les risques de repli sur soi du mouvement que comportent les occupations de centre autonome — où se déversent soudainement tous les problèmes sociaux que la société capitaliste est incapable de régler — soulignent toute l'importance qu'il y a maintenant pour le mouvement des jeunes de trouver le chemin d'un soutien populaire plus large qu'auparavant.

C'est en ce sens qu'interviennent par exemple les camarades des cercles "La Taupe" de Bâle et de Berne, qui, mettant à profit la "pause" de l'occupation, impulsent le débat sur la clarification des buts du mouvement et la popularisation de ses revendications.

Eric Peter

Lutte antinucléaire :

Les échéances se précisent

Kaiseraugst et Graben sont actuellement les derniers restes du programme nucléaire suisse, qui à l'origine comportait encore quatre autres centrales. Grâce au mouvement antinucléaire, ces quatre-là ne sont plus pour l'instant en débat.

Les derniers événements à propos de Kaiseraugst et de Graben (prochaine décision du Conseil fédéral pour la première, coup de force des promoteurs de la seconde qui — sans autorisation générale — cherchent déjà à élargir les voies d'accès) placent le mouvement antinucléaire devant la nécessité de relancer son action militante et de retrouver le chemin de l'unité.

Kaiseraugst quand même ?

Kaiseraugst, symbole de la lutte antinucléaire en Suisse, verra son sort tranché par le Conseil fédéral en juin. Si pendant longtemps, l'idée que la construction de la centrale était abandonnée a pu être communément partagée, il n'en va plus tout à fait de même aujourd'hui. Malgré le fait que seul un tiers des membres de la Commission fédérale pour l'énergie se soit prononcé pour une poursuite du programme nucléaire, le lobby atomique va certainement faire valoir que la preuve du besoin a ainsi été apportée. Et il ne sera pas seul puisque 13 cantons ont approuvé la construction de Kaiseraugst lors de la procédure de consultation sur le rapport de la Commission pour une conception globale de l'énergie.

En outre, dernièrement, le Conseiller fédéral Schlumpf a invité la délégation de négociation élue par les occupants de Kaiseraugst en 1975 pour examiner le problème. Ces quelques indices parmi d'autres laissent penser que la décision du Conseil fédéral sera probablement favorable à la centrale de Kaiseraugst.

Ce qui ne signifie pas que la bataille soit déjà perdue, puisque, entre autres, le parlement a la possibilité de s'opposer à cette décision. Une relance d'une action unitaire du mouvement antinucléaire est donc nécessaire. C'est le sens de la fête jubilaire mise sur pied par le Mouvement antinucléaire de la Suisse du Nord-Ouest. Même si les opposants antinucléaires modérés ne soutiennent qu'une partie de cette action, il s'agit cependant d'un premier pas — certes limité —

d'une démarche unitaire, dont l'importance ira croissant dans la période à venir.

Graben : il est temps de mobiliser

Graben, mais si, rappelez-vous : en 1979, 5 000 manifestants lors de la marche de Pentecôte; 1er janvier 1980, 2 500 participants à une marche aux flambeaux. Depuis lors, 24 500 oppositions individuelles ont été déposées, alors que 45 communes de la région rejetaient aussi la centrale prévue. L'opposition régionale au projet est donc solidement établie et résulte de l'activité multiforme (initiatives communales, pétition, etc.) du Comité "AKW Graben - Nie" ("Jamais de centrale nucléaire à Graben").

Cependant cette opposition n'est pas pour l'instant prête à descendre dans la rue — ou plutôt sur le champ — pour empêcher Graben et une minorité seulement comprend que seule la pression d'une mobilisation largement soutenue pourra réaliser effectivement l'objectif du comité.

Il s'agit donc de poursuivre le travail d'information (d'où la journée d'information nationale qui se déroulera dans toute la Suisse en même temps que la manifestation contre les voies d'accès), de conti-

nuer le débat sur les formes d'action du mouvement (jusqu'en automne du moins, la majorité du Comité Graben - Nie n'était pas prête à mener une action directe) et la nécessité d'entraîner les nouvelles couches d'opposants dans une mobilisation active.

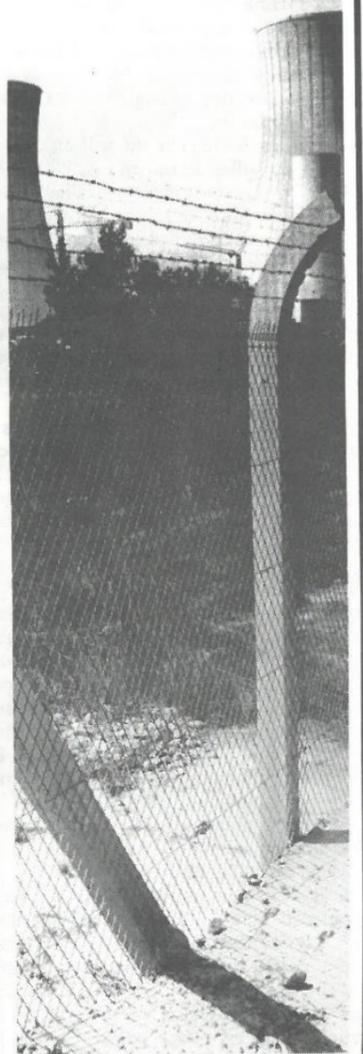
Eric Peter

MANIFESTATION contre l'élargissement des voies d'accès au site de GRABEN

Organisée par le Comité "AKW Graben - Nie". Samedi 21 mars 1981, 14 heures, à la gare de Herzogenbuchsee.

KAISERAUGST, 6 ans après !

Fête jubilaire sur le site du projet. Samedi 28 mars, Kaiseraugst.



Une réformette à rejeter

Le projet du gouvernement prévoyait un tronc commun pour tous les enfants jusqu'en 6ème année, intégrant un cycle d'observation en 5ème et 6ème. Dès le début de la 6ème année, les élèves seraient divisés en 3 niveaux en mathématiques, français et allemand. Les années 7 à 9 verraient l'apparition de 3 divisions : gymnasiale (25 o/o), supérieure (35 o/o), et pré-professionnelle (40 o/o); aucune possibilité réelle de passage de l'une à l'autre dans le sens ascendant n'existera !

Bien qu'opposés aux niveaux en 6ème et au cloisonnement total des 3 dernières années, le PS, le PSO et la VPOD étaient décidés à apporter un soutien critique au projet. Mais au cours du débat au Grand Conseil, les radicaux, porteurs du projet, ont cédé à la pression des plus réactionnaires de leur parti et aux libéraux et ont voté l'introduction de branches à option en 6ème. Or, tout enseignant sait très bien que les options représentent un moyen de sélection efficace. En effet, un élève qui n'aura pas choisi l'option italien, par exemple, au début de sa 6ème sera incapable d'entrer en section gymnasiale. Introduire des options, c'est revenir au système actuel. Le seul aspect positif du projet — la suppression des examens et le recul d'un an de la sélection — n'est pas suffisant pour l'approbation d'un tel projet.

Si la droite (radicaux, libéraux, PAI-UDC) a mis les pieds au mur face à toute réforme pendant si longtemps et tente maintenant de la réduire à un minimum, c'est que l'école vaudoise a l'énorme avantage de sélectionner extrêmement tôt (à l'âge de 11 ans; 10 ans il y a encore quelques années), de ne permettre qu'à un nombre restreint d'élèves d'atteindre le niveau pré-gymnasial 1) et enfin d'"orienter" très efficacement les enfants selon leur milieu d'origine.

Ce sont ces avantages qui expliquent pourquoi une partie de la droite libérale et radicale, associée à la Ligue vaudoise (d'extrême-droite), lance maintenant un référendum pour en rester au statu quo.

Sélection, sélection

L'état actuel de l'école peut être illustré par le tableau ci-contre qui se passe de commentaires ! Ces chiffres 2) mettent en lumière la fonction essentielle de l'école bour-

Avec un retard d'environ dix ans sur les autres cantons romands, le Grand Conseil vaudois vient d'accepter un projet de décret pour une réforme de l'école à 89 voix contre 86. Toute la gauche l'a refusé. Pourquoi ?

Réforme de l'école vaudoise :

20 ans pour une réformette bien mal assise !



geoise qui, contrairement aux discours libéraux et radicaux, ne sélectionne pas selon les capacités de chacun, les dons ou autres critères pseudo-scientifiques, mais bien selon des savoir-faire, un pouvoir d'expression dépendant avant tout du milieu social et culturel de l'enfant.

Voilà, pour la droite, l'aspect le plus positif de l'école ! C'est là qu'il faut chercher les raisons de ses atta-

ques contre une école un peu plus démocratique qui n'aurait pas comme unique objectif l'acquisition des connaissances (décidées par qui, d'ailleurs ?!), mais qui développerait la personnalité propre de l'élève, sa créativité et son imagination, qui éveillerait le sens de la solidarité, et non celui de la compétition comme le fait l'école actuelle.

Dans leurs interventions au Grand Conseil, tant les radicaux que les

libéraux se disent préoccupés avant tout de ne pas freiner le développement des élèves "doués" (= les 15 o/o qui entreront au gymnase !) alors qu'ils se moquent totalement des 75 o/o restants. Evidemment, il ne s'agit pas des enfants des couches qu'ils représentent !

Dans sa propre presse, la droite ne s'embarrasse guère de discours idéologiques sur les pauvres élèves freinés par un système de classes hétérogènes :

"La prolongation des classes hétérogènes, ces classes 'fourretout' (sic !) est évidemment un procédé fort peu pédagogique mais poursuit un objectif politique. L'histoire cesse d'être étudiée pour elle-même, elle devient une subdivision de l'environnement; dès lors l'accent sera porté sur la masse et non sur l'individu et l'importance qu'il peut avoir. L'apprentissage de l'orthographe et du calcul perd de son importance. (...) Déjà on a pu constater depuis quelques années une baisse dans le domaine des connaissances. Que sera-ce quand tout sera mis en place ? Notre canton n'a pas échappé à ce courant d'idées et il veut entreprendre

sa réforme scolaire, à l'imitation de bien d'autres. Si cette réforme est adoptée, les classes primaires supérieures auront vécu. On conservera peut-être le nom, mais le contenu ne sera plus le même. Or, s'il y a un enseignement qui a fourni à l'économie de notre canton des femmes et des hommes de valeur, c'est bien celui-là." 3)

Gageons que bien des députés de la droite applaudiraient à cette prose ! Or chacun sait que les classes primaires-supérieures, souvent malgré l'effort d'enseignants progressistes, ont comme objectif de produire le type même d'élèves dociles et obéissants, rompus aux techniques de l'orthographe (aux règles que l'on ne discute pas !) et du calcul, au détriment souvent de l'apprentissage de la pensée, du raisonnement critique et des activités créatives.

Pour une initiative cantonale

Face à cet état de fait, il faut que nous, militants des partis de gauche, ne laissions plus à la droite, majoritaire au Grand Conseil, le soin de décider pour nous de quelle école nous avons besoin. Il s'agit d'intervenir ensemble activement dans ce choix en proposant une initiative populaire à opposer au décret adopté par la droite et à la campagne référendaire des milieux réactionnaires. Il faut engager une campagne large dans le public pour expliquer aux travailleurs les enjeux de l'école en renforçant les groupes de parents-enseignants existant déjà et en créant de nouveaux. Ces groupes pourraient, en commun avec les partis de gauche, les syndicats, les associations d'enseignants et de parents conduire la campagne pour une récolte active des signatures d'une initiative.

Maude

Milieu socio-professionnel d'origine de l'élève	au collège secondaire	dans les classes primaires, primaires-supérieures
	o/o	o/o
Manœuvres, ouvriers non-qualifiés (= 23,9 o/o des parents)	7,4 o/o	92,6 o/o
Ouvriers qualifiés, artisans, employés manuels (= 28,6 o/o des parents)	21,4 o/o	78,6 o/o
Employés qualifiés, petits cadres (= 7,8 o/o des parents)	43,0 o/o	57,0 o/o
Cadres, cadres supérieurs (= 14,6 o/o des parents)	63,5 o/o	36,5 o/o
Professions libérales et intellectuelles, indépendants (= 2,2 o/o des parents)	77,0 o/o	23,0 o/o

1) Pourcentage d'élèves obtenant la maturité en 1970 et 1975 : GE 15 o/o — 19 o/o; NE 12,1 o/o — 15,7 o/o; VD 8,8 o/o — 8,5 o/o.

A Genève, 60 o/o suivent les sections pré-gymnasiales (bien que seulement 20 o/o entrent au gymnase), dans le canton de Vaud, 25 o/o sont en pré-gymnasiale !

2) Chiffres tirés de "Barrières sociales et sélection scolaire", thèse de J.-P. Gonvers parue en 1974. Les chiffres datent de la fin des années 60, les modifications survenues en 10 ans ne sont pas considérables (quelques pourcents).

3) Bulletin de l'Institut suisse pour la Formation des Chefs d'entreprise des Arts et Métiers (IFCAM) (début 1980).

Elections complémentaires au Conseil d'Etat vaudois :

Battre la droite, c'est possible

Le résultat du premier tour des élections complémentaires au Conseil d'Etat parle un langage clair : recul des radicaux (principal parti bourgeois du canton) au profit des libéraux et de leur politique d'austérité, arrivée en tête du candidat socialiste, Daniel Schmutz, à qui il ne manqua que moins de trois pourcents des voix pour être élu. Il y a donc un ballottage général, qui nécessite un deuxième tour.

Les quelque 38 000 suffrages recotés par le candidat socialiste (47,3 o/o des voix) indiquent que la démagogie libérale du "moins d'Etat" a relativement peu porté dans les rangs ouvriers. Ce sont effectivement les travailleurs des villes qui ont assuré la première place de Schmutz. Ce qui démontre bien que seul un soutien accru de l'électorat ouvrier permettra de faire passer le candidat socialiste au deuxième tour. Et que son élection dès le premier tour était réalisable avec une campagne mobilisant unitairement les travailleurs en défense de leurs intérêts.

Le déplacement des voix à l'intérieur du camp bourgeois (le libéral Baehler rassemble 32 500 voix environ — soit le 40,5 o/o — et le radical Liron près de 29 000 — soit 35,3 o/o) témoigne à la fois de l'essoufflement du parti radical —

défendu sans grand brio par un candidat dont l'affairisme à tous crins avait comme un relent d'eaux usées — et du renouveau du parti libéral qui, contrairement aux radicaux, avance ouvertement une stratégie claire — celle de l'austérité, même si son emballage est celui de la lutte contre l'Etat tentaculaire.

Le faible taux de participation (25 o/o) montre que le candidat socialiste n'a de loin pas fait le plein des voix ouvrières, qui — devant la menace d'un accord entre libéraux et radicaux ou d'une campagne offensive du Parti radical — seront nécessaires au second tour. C'est donc dans la direction d'une mobilisation unitaire des travailleurs face à l'offensive bourgeoise qu'il faut se diriger. C'est dans ce sens que le PSO se battra, comme lors du premier tour.

Eric Peter

Elections neuchâteloises :

POUR L'UNITÉ ET LA SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS, VOTEZ PSO !

A l'occasion des élections au Grand Conseil des 4 et 5 avril, le Parti Socialiste Ouvrier (PSO) présente des candidats dans les districts de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds et appelle à voter pour les candidats du PS et du POP au Conseil d'Etat.

Quel est l'enjeu de ces élections ?

Elles vont d'abord être une mesure du rapport de forces droite-gauche. Le patronat va suivre avec intérêt ces élections, car ses attaques contre les travailleurs seront plus difficiles si les résultats de la gauche réformatrice et du Parti socialiste ouvrier sont bons. Depuis 1973, la gauche, à travers le PS, a progressé électoralement. Aux dernières élections nationales, elle réalisait 50 o/o des voix. Actuellement, sur 115 députés, le PS en compte 41 et le POP 6.

Le PS et le POP ne vont pas mener campagne pour obtenir la majorité au Grand Conseil; ils ne veulent pas d'un apparentement dans les circonstances présentes, car, vu le rapport de forces électoral, cela signifierait que la gauche vise à obtenir la majorité au Grand Conseil. Cela entraînerait un affrontement politique avec la bourgeoisie qui modifierait les conditions de collaboration et de consensus ac-

tuelles. Chaque parti va essayer de maintenir ses positions et éventuellement progresser quelque peu, mais on ne doit pas s'attendre à des changements importants.

La campagne électorale

A première vue, elle sera marquée par deux traits :

* la campagne hargneuse du parti radical, qui s'est lancé dans une offensive pour revendiquer moins d'Etat, moins d'impôts. Derrière cette campagne démagogique, se cache la volonté de diminuer les dépenses sociales de l'Etat, dans le domaine de la santé, de l'éducation...

* l'initiative fiscale que le POP a lancée seul. Elle pose deux problèmes. D'abord la méthode : en se refusant de proposer une démarche unitaire au mouvement ouvrier, le POP se montre plus soucieux de soigner son image de marque électorale que d'engager réellement la lutte contre la fiscalité bourgeoise avec de bonnes

chances de succès. Sur le contenu ensuite : nous sommes d'accord que les impôts des bas salaires doivent baisser, mais en parallèle, on doit taxer les hautes fortunes et les hauts revenus pour payer les dépenses sociales de l'Etat. Pourquoi le POP n'a-t-il pas lancé la même initiative qu'à Genève, qui prévoit une modification des barèmes pour frapper plus fortement les hauts revenus, sans diminuer la rentrée d'impôts ? Nous reviendrons dans le prochain numéro sur cette initiative.

Voter PSO

Nous serons la seule force du mouvement ouvrier à affirmer clairement la nécessité :

— de renforcer le mouvement ouvrier par l'unité d'action de toutes les forces de gauche, syndicales et politiques, et par le développement de syndicats forts et combattifs.

— d'engager la bataille unitaire pour la majorité au Grand Conseil; nous avons pour cela proposé un apparentement PS, POP, PSO.

— de rompre la collégialité en disant aux Conseillers d'Etat socialistes : c'est devant les salariés et les organisations syndicales que vous êtes responsables, pas devant les bourgeois.

Pour l'unité et la solidarité des travailleurs, votez PSO !

Henri

La fragilité des institutions mises en place pour assurer sans heurts la transition au post-franquisme a été révélée de manière spectaculaire lors de l'occupation du Parlement le 23 février. La classe dominante espagnole est confrontée à l'urgence de résoudre sa crise de direction politique, aggravée par la démission de Suarez. Mais elle reste profondément divisée sur les options à prendre pour continuer à garantir ses profits. D'accord sur la nécessité de s'attaquer plus résolument au niveau de vie des travailleurs, les différentes ailes de la bourgeoisie sont partagées quant aux moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Doit-on compter sur les appareils réformistes pour saper une combativité ouvrière encore trop vive pour que la bourgeoisie puisse imposer seule ses solutions ? Doit-on au contraire, vu la gravité de la crise économique, lancer une attaque frontale contre les acquis du mouvement ouvrier, quitte peut-être à sortir du cadre parlementaire bourgeois ? Les rapports de forces entre les classes détermineront ce choix.



Dirigeants des partis ouvriers et représentants gouvernementaux côte à côte dans une manifestation après le coup d'Etat : prélude à un gouvernement de coalition ?

Espagne : après le coup d'Etat manqué du 23 février

Vers un gouvernement de coalition ?

particulier d'une orientation crédible contre le chômage, la mise en avant de la nécessité de renforcer la lutte antiterroriste témoignent du sens que ces partis entendent donner à leur participation gouvernementale. Prisonniers du roi, otages de la droite, ils ne pourraient que donner leur aval aux mesures d'austérité et aux coupes sombres à la sécurité sociale préconisées par Calvo Sotelo. Ils se montrent déjà disposés à accepter de restreindre davantage les libertés démocratiques. Carrillo, dirigeant du PCE, n'a-t-il pas déclaré au quotidien "El País" que son parti serait prêt à appuyer l'interdiction des partis nationalistes révolutionnaires tels que Herri Batasuna, qu'il dénonce comme le "double légal du terrorisme" ?

La combativité des travailleurs reste déterminante

Le gouvernement Calvo Sotelo entend se passer pour l'instant de ces "ballons d'oxygène". Sorti renforcé du putsch, ayant fait oublier le discrédit de l'appareil d'Etat lors de la mort d'Arregui, il dispose d'une certaine latitude pour imprimer un cours plus dur à la politique bourgeoise et compte sur le bonapartisme du roi pour amadouer l'armée.

Fondamentalement, le refus du nouveau gouvernement provient des craintes que lui inspire la combativité des travailleurs y compris au lendemain du putsch (arrêts de travail, ampleur des manifestations) en dépit des efforts des appareils réformistes pour l'émousser. La classe dominante espagnole et son principal parti redoutent de voir cette combativité stimulée par l'entrée d'un représentant ouvrier au gouvernement et craignent que la bonne volonté des dirigeants réformistes ne soit pas de taille à se mesurer à la pression des masses. Eva

Pour surmonter la crise, les partis réformistes proposent à la bourgeoisie un gouvernement de coalition UCD-PSOE, appuyé par le PCE de l'extérieur. Cette offre vient couronner la politique de collaboration de classe que ces partis ont menée depuis la mort de Franco. Dès le début de l'après-franquisme, ils ont accepté les mesures antidémocratiques imposées par la bourgeoisie, franchissant ainsi un à un tous les échelons de la capitulation : pactes sociaux appuyant l'austérité, aval à une constitution monarchiste et bourgeoise, unité avec la droite contre le "terrorisme"...

Ils n'ont pas hésité, par exemple, à voter des lois antiterroristes dont on sait qu'elles permettent la torture sur une vaste échelle, ni à garder le silence sur les agissements criminels de l'appareil répressif hérité du franquisme. De même, ils ont fermé les yeux sur les menaces évidentes émanant d'une armée largement ultra-réactionnaire. Ils ont choisi de crier "Paix, Euskadi, Liberté !" en réponse à l'assassinat sous la torture du militant basque Arregui (en ressortant les mêmes banderoles que lors des manifestations contre la mort de l'ingénieur Ryan, tué par l'ETA !) alors que des centaines de milliers de travailleurs reprenaient, dans les cortèges

plus massifs de l'extrême-gauche et des nationalistes révolutionnaires d'Euskadi, les slogans désignant les vrais responsables des crimes commis et exigeant la suppression de la législation antiterroriste. Ils ont appelé séparément à la grève générale, divisant ainsi les rangs ouvriers et diminuant ainsi l'impact extraordinaire de ce mouvement.

Point culminant de cette collaboration de classes et de cette capitulation, l'attitude des partis et des syndicats majoritaires au lendemain du putsch a consisté à démobiliser les travailleurs et à établir l'"union nationale" avec le roi, l'UCD et la droite musclée de Fraga.

Ce faisant, ils ont érigé la couronne et les forces armées "loyalistes", qui ont toléré le développement du putschisme, en arbitres de la situation.

Les "ballons d'oxygène" des réformistes

La proposition socialiste et communiste de réaliser aujourd'hui un gouvernement de coalition avec l'UCD est présentée aux travailleurs comme le moindre mal face à la menace d'un retour à la dictature. Cependant, l'absence d'un programme de défense des intérêts économiques des travailleurs et en

UN NOUVEAU BOND THÉORIQUE EN AVANT DU P.C.E. :

LE MONARCHO-COMMUNISME...

VOTRE ALTESSE CAMARADE...



Avant la mort d'Arregui...

EVA FOREST NOUS DISAIT

... La principale difficulté à laquelle nous nous heurtons est celle de faire admettre que la répression existe dans l'Espagne "démocratique", malgré la mise en place d'une constitution et d'un parlement.

... Fin 1978 - début 1979, j'ai recueilli en quatre mois 500 témoignages de personnes torturées, et ces chiffres sont en-dessous de la réalité. Les techniques sont les mêmes qu'avant (baignoire, barre, électricité), mais maintenant ils font très attention de ne pas laisser de traces, ils "soignent davantage".

... Ce qui affecte énormément les victimes, c'est de s'entendre dire par leurs tortionnaires : "Maintenant que nous vivons dans une démocratie, tu as le choix entre la baignoire et l'électricité" ou encore : "Nous pouvons dire simplement que vous êtes des terroristes et nous ne faisons qu'appliquer une loi qui a été votée au Parlement par vos représentants..." (la législation antiterroriste permet les arrestations sans mandat, et le délai de garde à vue est porté à 10 jours).

... C'est une véritable situation de peur qui règne en Euskadi, où se multiplient les "expéditions punitives" de la police et l'intimidation des bandes fascistes, à tel point que beaucoup de travailleurs disent de "l'après-franquisme" : "C'est comme avant, mais pire".

...NOTES ... NOTES ... NOTES ... NOTES ...

TURQUIE :

la loi, l'ordre et leurs crimes

La presse bourgeoise s'est curieusement tue sur la Turquie après son approbation grossière du coup d'Etat de mi-septembre de ses "généralistes démocratiques" (cf. la Brèche no. 238 du 27.9.80). Le bilan des premiers mois de gouvernement de l'armée parle en effet un tout autre langage : environ 100 000 prisonniers politiques, 108 condamnations à mort, 4 pendaisons, 200 assassinats lors d'interventions militaires, et au moins 20 cas connus de mort sous la torture !

Les généraux avaient promis de ne pas instaurer d'état d'exception en matière pénale : ils ont tenu parole, puisque le Code pénal turc, dont certains articles sont directement inspirés de celui de l'Italie fasciste de Mussolini, permet, par exemple, de condamner à mort celui qui dirige une organisation préconisant la "dictature d'une classe sociale sur d'autres classes". Aujourd'hui en Turquie,

celui qui ose traduire l'ouvrage d'Ernest Mandel "Introduction au marxisme" est condamné, comme Sadi Ozansu, à 7 ans et demi de réclusion !

Quant aux journalistes bourgeois, nous leur offrons gratuitement cette citation de Bertold Brecht : "ceux qui ne savent pas sont des imbéciles, ceux qui savent et se taisent sont des criminels".

FRANCE :

le PS et le PCF bâillonnent les révolutionnaires

Sous son règne, Giscard a réussi à faire passer une loi scélérate qui veut que tout candidat à l'élection présidentielle soit parrainé par 500 élus dans trente départements. Au terme d'une mobilisation très sérieuse, la LCR avait réussi à obtenir 580 pro-

messes de signatures pour son candidat Alain Krivine. Or au moment où les formulaires officiels sont rendus disponibles, de nombreux élus retirent leur signature. Non seulement parce que le pouvoir en place a multiplié les pressions et les tracasseries, mais aussi parce que le PC et le PS — qui avaient pourtant voté contre cette loi au parlement — ont fait passer la consigne : pas de signatures pour les révolutionnaires. Et les menaces de sanctions disciplinaires (allant jusqu'à l'exclusion) ont suivi. Résultat : 80 o/o des élus du PS et 50 o/o des élus du PC qui voulaient apporter leur parrainage à Alain Krivine hésitent ou refusent carrément.

C'est proprement scandaleux : Giscard exige 500 signatures d'élus, PC et PS ajoutent : avec l'accord du parti ! En cherchant à réduire au silence ceux qui se battent pour l'unité, pour chasser Giscard, pour qui roulent les directions du PC et du PS ?

"Notre impression est que cette histoire (réd. : Le Salvador) est devenue cinq fois plus grande qu'elle ne l'est dans la réalité", s'est lamenté la semaine dernière un représentant de l'administration Reagan (International Herald Tribune, 14. 3. 1981), qui réagissait ainsi aux effets contradictoires de ses coups de clairon guerriers et anticommunistes.

El Salvador :

L'impérialisme recule... pour mieux sauter

Alors que certains applaudissaient, d'autres, notamment les bourgeoisies et les social-démocraties européennes, faisaient part aux envoyés de Reagan de leurs craintes de voir un engagement militaire américain déboucher sur un processus de radicalisation en Amérique latine. Par ailleurs, aux Etats-Unis mêmes, le démon d'un nouveau mouvement anti-guerre, appuyé cette fois-ci d'emblée par l'Eglise catholique, et les notes discordantes dans certains secteurs de la bourgeoisie, ont suscité des appréhensions dans l'administration Reagan qui craignait que le débat sur le Salvador, de par son ampleur, fasse passer le débat sur son programme économique au second plan. Ces craintes n'ont pas empêché le ministre de la défense, Haig, d'annoncer l'envoi d'un nouveau contingent de Bêrets verts, dont le peuple vietnamien garde un souvenir sinistre.

L'axe de l'offensive impérialiste va donc probablement se déplacer — tout en maintenant un effort militaire accru — vers la recherche d'une solution de transition négociée entre la démocratie-chrétienne au pouvoir (Duarte), et les secteurs dits modérés de l'opposition, en particulier de la social-démocratie. Une rencontre secrète entre des représentants de l'Internationale socialiste et un envoyé de Reagan aurait eu lieu en mars à Panama. L'envoyé se serait déclaré "favorable à une médiation de Willy Brandt", qui de son côté a déclaré que le Parti social-démocrate de RFA était "vivement intéressé à ce que les forces démocratiques salvadoriennes des deux côtés se réunissent autour d'une table pour trouver une solution négociée". C'est ainsi que l'on essaie de briser l'unité forgée dans le FDR et le FMLN, de préparer l'écrasement militaire de la guérilla et de ses organisations de

masse. Cette politique se heurte toutefois à un obstacle majeur constitué par la réalité des rapports de forces politiques et militaires sur le terrain, que la propagande impérialiste faite autour de "l'échec" de l'offensive du 10 janvier a essayé de travestir à défaut de pouvoir les inverser en faveur de la junte salvadorienne.

Le PSS accorde son soutien au FDR

Par un communiqué de presse du 28 février, le Parti socialiste suisse (PSS) déclare son soutien au FDR et indique : "Toutes les voies démocratiques et pacifiques de réforme sociale ont été trahies par la Junte avec l'aide de l'armée, de la police et des organisations paramilitaires". Plus loin, il est dit : "Il y a des forces réformistes autochtones et patriotiques qui mènent en Amérique centrale le combat contre les gros propriétaires fonciers et les commandos de la torture". Il faut espérer que le PSS ne comprenne pas dans ces forces Duarte et la Démocratie-chrétienne, car une solution politique qui incluerait ces derniers, sans l'arrêt de l'aide américaine à la junte, constituerait un coup de poignard dans le dos du peuple salvadorien.

A. Meylan

Soirées de solidarité avec le Salvador

Concerts au profit du Front Démocratique révolutionnaire avec le groupe de 9 musiciens péruviens "Tiempo Nuevo".
7 avril, Bienne, Salle Farel, 20h.15
10 avril, Fribourg, Université, 20h.15
11 avril, Genève — Fête de solidarité dès 18h. à la Salle communale des Eaux-Vives.

ECHOS DE LA CAMPAGNE DE SOLIDARITÉ

La coordination nationale des * comités Nicaragua - El Salvador qui existe en Suisse depuis l'automne 1979 a connu un développement et des succès importants dans la campagne de solidarité anti-impérialiste avec les luttes révolutionnaires en Amérique centrale. Pour faire suite à la manifestation nationale de solidarité avec le Salvador de février, qui avait réuni près de 3 000 personnes dans les rues de Berne, la Coordination a décidé de lancer une lettre ouverte à Reagan, autour de laquelle les comités ont commencé à mener une campagne intensive.

MISTER PRESIDENT

"Nous nous adressons à vous par ce biais pour vous exprimer notre indignation et notre inquiétude en ce qui concerne votre politique en Amérique centrale. Nous sommes persuadés que la Junte salvadorienne ne mérite aucun soutien.

Sans l'aide militaire, économique et propagandiste du gouvernement US, cette Junte aurait dû démissionner depuis longtemps car elle ne possède aucune base dans la population. Avec votre politique, vous vous êtes rendu co-responsable de la répression sanglante exercée par la Junte. L'engagement croissant des USA et la menace d'une intervention militaire directe en Amérique centrale ne peuvent qu'augmenter les souffrances de la population, mais non étouffer la lutte contre l'injustice et l'oppression.

Vous ne pouvez camoufler votre responsabilité par des accusations à l'adresse du Nicaragua et de Cuba. Il y va du droit à l'autodétermination du peuple salvadorien. C'est pourquoi vous ne réussirez pas à isoler le mouvement populaire au Salvador et sa multitude d'amis dans le monde entier par des campagnes anti-communistes.

Nous vous demandons expressément de couper tout soutien à la Junte au Salvador et d'entamer des pourparlers avec le FDR-FMLN."

Envoyez les signatures jusqu'au 15 mai à :
Coordination Nationale des Comités Nicaragua et El Salvador
case postale 4026 - 3001 Berne.

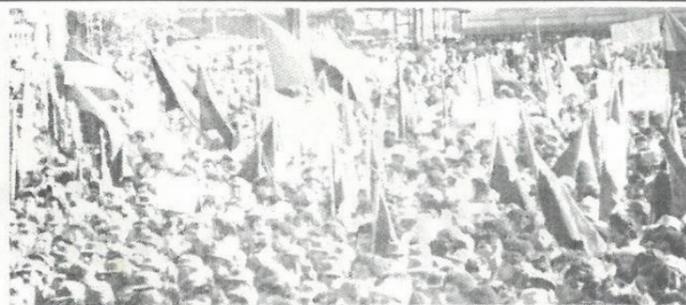
Le comité bâlois, par exemple, a déjà tenu des stands dans la rue pour distribuer des bouts de fil de fer barbelé accompagnés d'une fleur du Salvador afin de concrétiser de façon simple le sens de l'intervention de l'impérialisme US. Les autres comités tiendront des stands de rue le 24 mars pour commémorer l'assassinat de l'archevêque Romero, il y a une année.

* Durant le mois d'avril une tournée de concerts de solidarité est organisée avec le groupe de musiciens péruviens "Tiempo Nuevo", qui a accepté de jouer gratuitement dans une dizaine de villes suisses au profit du Front démocratique révolutionnaire du Salvador.

* Enfin, depuis l'été dernier, une récolte de fonds en faveur du peuple salvadorien a été initiée avec des résultats réjouissants. Ce sont en effet plus de 70 000 francs qui ont été ainsi récoltés. Toutes les contributions peuvent être versées sur le CCP 12-161 54 "Fonds de solidarité avec le Salvador", Genève.

Des armes pour le Salvador :
33 000 francs ont déjà été récoltés

En Suisse alémanique, plusieurs journaux de gauche, dont "Bresche", ont publié à la mi-janvier, un appel pour le versement de fonds aux organisations révolutionnaires salvadoriennes destinés à l'achat d'armes. Alors que l'impérialisme US renforce son intervention militaire, alors qu'il multiplie les déclarations bellicistes contre Cuba et le Nicaragua à cause de leur appui matériel à la révolution salvadorienne, il est indispensable que tous les militant(e)s anti-impérialistes démontrent leur soutien concret à l'effort de libération. Il suffit de verser ses contributions au CCP 30-80754 "Wolf", Berne, avec mention "El Salvador". Toutes les sommes récoltées sont versées directement au Front Farabundo Martí de libération nationale (FMLN).



Le secrétaire de la Coordination nationale des Comités de solidarité Nicaragua - El Salvador, Ruedi Balmer, a pris part à fin janvier, en tant que délégué des comités suisses, à la "Première rencontre internationale de solidarité avec le Nicaragua". A son retour, nous nous sommes brièvement entretenus avec lui.

Nicaragua :

Première rencontre internationale de solidarité

la brèche : Quelle était l'importance de cette rencontre pour les sandinistes et pour le mouvement de solidarité ? De quoi s'agissait-il ?

Ruedi Balmer : Environ 200 délégués et invités de 42 pays sont venus à Managua pour ce Congrès de la solidarité. Ils ont ainsi démontré que les sandinistes peuvent toujours compter sur un fort mouvement de solidarité; ce alors que des secteurs réactionnaires du patronat nicaraguayen commencent à répondre aux coups de clairon de Reagan et renforcent leurs attaques contre le FSLN et le gouvernement. Le congrès était ainsi une démonstration de force pour le FSLN, d'une grande importance à l'échelle nationale et internationale. La présence active et fréquente de "Commandantes" du FSLN et de membres du gouvernement l'a démontré.

Pour nous il s'agissait tout d'abord de récolter des informations de première main, ce qui est important pour améliorer notre travail, et ensuite de pouvoir échanger des expériences avec des délégués d'autres pays. Nous avons également essayé d'expliquer aux camarades sandinistes les réalités politiques et sociales dans lesquelles la solidarité se développe en Europe afin qu'ils puissent faire une estimation correcte de nos possibilités.

la brèche : Quels furent les thèmes les plus importants de la discussion ?

R. B. : Le congrès s'est déroulé sous le thème "El Salvador Vencera". Ainsi a-t-on voulu exprimer qu'en dépit des contraintes et des menaces d'intervention, les sandinistes n'allaient pas cacher leur solidarité sous une feuille de vigne, mais bien plutôt manifester leur engagement. Les signes de cette solidarité sont manifestes dans tout Managua (banderoles, drapeaux, peintures murales, réunions et manifestations). Nous avons entendu des rapports de ministres et de dirigeants du FSLN sur la situation économique, sur les dangers et les activités des contre-révolutionnaires, ainsi que sur les secteurs de la santé et de l'éducation. Ensuite nous avons bien entendu discuté du travail de solidarité et des divers problèmes qui étaient apparus (information, coordination des tournées, etc...). Dans les groupes de discussion par régions, il est apparu clairement que des problèmes analogues existaient dans les différents pays. La délégation européenne a décidé de se retrouver rapidement à une rencontre européenne pour continuer la discussion. Un grand poids a été mis sur les reportages internationaux sur la révolution nicaraguayenne, qui sont dominés par les grandes agences de presse (AFP, AP) et servent souvent à calomnier et à désinformer sur le processus révolutionnaire. La contre-information par les Comités et d'autres forces solidaires est donc un axe prioritaire dans la défense de la révolution nicaraguayenne et centro-américaine.

la brèche : Est-ce que la rencontre de Managua a des résultats ou des effets immédiats sur le mouvement de solidarité en Suisse ?

R. B. : Le congrès nous a permis d'améliorer nos contacts avec Managua par des liens personnels. D'autre part nous avons décidé de soutenir les deux projets nécessaires à l'avance du processus révolutionnaire : le financement de l'école du syndicat CST "Filemon Rivera" et le financement de publications de cercles scolaires et de formation pour le syndicat des travailleurs agricoles ATC. Le congrès m'a fait personnellement une grosse impression, car au travers de la discussion ouverte des problèmes il est devenu clair que le Nicaragua a besoin de notre aide et qu'il l'estime à sa juste valeur.

Amnesty International dément des attaques calomnieuses

Durant le mois de février, la presse bourgeoise s'est fait l'écho des affirmations d'une organisation nicaraguayenne s'intitulant "Commission permanente des droits de l'homme", qui allègue que des "milliers de prisonniers politiques sont détenus" au Nicaragua, que les droits de l'homme sont massivement violés comme du temps de Somoza. Le gouvernement nicaraguayen ayant pris des mesures temporaires contre le dirigeant de cette organisation, d'aucuns se sont immédiatement enflammés pour sa défense, espérant pouvoir ainsi faire la preuve du "totalitarisme naissant" au Nicaragua. Amnesty International a, pour sa part, immédiatement pris une position publique sur ces affirmations. Selon Amnesty, il est absolument erroné de parler de milliers de "prisonniers politiques" s'agissant de personnes qui, en leur qualité de membres des forces armées somozistes, "ont participé à des tortures brutales". En résumé, Amnesty International déclare ne disposer "d'aucun document plausible sur des violations de droits de l'homme initiées ou tolérées par le gouvernement; on ne peut pas parler de violations permanentes et systématiques des droits humains fondamentaux au Nicaragua". Voilà qui est clair !



"Gloire à Dieu" et vive la paix des 100 000 morts. Ou la politique de la démocratie-chrétienne et du très pieux Reagan en une photo.

Pologne :

La "trêve sociale" n'aura pas lieu

L'exemple de Solidarité ouvrière

"Paysans ! Notre force est dans l'unité ! Prenons exemple sur Solidarité ouvrière. Ne nous laissons pas diviser", disait l'appel du comité d'organisation du premier congrès du Syndicat indépendant autogéré des paysans indépendants (NSZZRI) Solidarité qui se tenait à Poznan les 8 et 9 mars.

Congrès de l'unité, puisqu'il rassemblait les représentants de diverses associations qui s'étaient constituées récemment, il réunissait 490 délégués venant de toutes les régions du pays, représentant entre le cinquième et le tiers de la totalité des agriculteurs indépendants (3 millions).

La présence à la tribune de Jan Porozniak, l'ouvrier qui fut à l'initiative de la grève des chantiers navals de Gdansk, du père Sadlowski, le petit prêtre bien connu de Zbrosza Duza — seul village à être entré en grève au mois d'août pour soutenir les travailleurs — et d'un délégué des mineurs de Solidarité symbolisait la volonté des organisateurs de tout faire pour renforcer les liens entre ouvriers et paysans.

"Nous ne prêchons pas la provocation, mais il n'est pas question de reculer. Ce syndicat doit exister, il doit être légalisé. Tout dépend de nous, de nous tous", devait dire Walesa dans son allocution d'ouverture.

"Nous ferons tout pour vous aider" ajoutait un peu plus tard Stanislaw Wondolowski au nom de la Commission nationale de coordination de Solidarité (KKP). Mais il se reprenait aussitôt : "Non, ce n'est pas nous qui allons vous aider, c'est nous tous qui nous aiderons car nos intérêts sont communs".

Les revendications paysannes

Les conditions dans lesquelles travaillent la plupart des producteurs indépendants sont impossibles. Pas de machines agricoles, pas de pièces de rechange, pas d'engrais, pas de matériaux de construction; sans parler de la pauvreté des équipements sociaux et des discriminations dont les agriculteurs sont victimes en ce qui concerne la retraite et les allocations de tout genre.

Les objectifs du syndicat des paysans sont à la fois simples et ambitieux. Simples, dans la mesure où ils visent avant tout à défendre les intérêts des membres du syndicat — garantie de la propriété de la terre contre les exactions bureaucratiques, améliorations des conditions de vie et de la position sociale des agriculteurs. Ambitieux, parce qu'ils revendiquent le droit à "une véritable autogestion qui permettra de regagner la confiance des paysans détruite par des années d'erreurs en ce qui concerne la politique agricole" (NSZZRI Solidarité de la région de Poznan).

"Nous ne sommes pas anti-socialistes" me dit un paysan de Torun, "le socialisme existe depuis 35 ans, il a besoin d'être transformé, ça c'est sûr, mais il faut aller de l'avant".

"Quand Lénine a commencé..."

La combativité dont les pay-

La "trêve sociale" annoncée par le nouveau premier ministre, l'ancien chef de l'armée W. Jaruzelski, aura fait long feu. La consolidation du syndicalisme paysan, la percée des étudiants ont traduit dans les faits la valeur d'exemple et l'attraction du syndicat ouvrier Solidarité. Dans son action, la classe ouvrière entraîne l'adhésion des autres couches sociales et la bureaucratie se trouve de plus en plus isolée. Ses concessions, elle les fait le dos au mur, profitant de chaque faiblesse, supposée ou réelle, de l'adversaire pour tenter de regagner tout ou partie du terrain perdu. C'est une confrontation permanente, qui sape évidemment toute possibilité de "trêve sociale". Les deux articles ci-dessous présentent d'une part l'épisode de la création du syndicat paysan indépendant et d'autre part les premières tentatives de répression sélective faites par la bureaucratie, qui, pour l'instant, ont été repoussées par le syndicat Solidarité et qui doivent nous inciter une fois encore à accroître notre solidarité avec les travailleurs polonais en lutte.



premier congrès du syndicat unique des paysans

Sous le signe de l'unité entre ouvriers et paysans

De notre envoyée spéciale

sans ont fait preuve, aussi bien durant les grèves qui ont touché le sud du pays que dans les manifestations de rue organisées en solidarité par les agriculteurs dans une série de villes de la partie nord de la Pologne, ne s'est pas démentie d'un pouce.

"Le pouvoir se ridiculise lui-même : il refuse de légaliser Solidarité paysanne mais les représentants du gouvernement ont signé les accords de Rzeszow avec un comité de grève agissant au nom du comité de fondation du syndicat national indépendant des paysans indépendants. Il faudra bien qu'il cède !", dit l'un des dirigeants de la grève de Rzeszow.

Nombreux sont ceux en effet qui restent optimistes affirmant que le recours à l'épreuve de force ne sera pas nécessaire pour obliger le gouvernement à reconnaître légalement Solidarité paysanne. Cependant, d'autres se préparent à riposter. Les agriculteurs de la région de Poznan, pour leur part, prévoient d'ores et déjà d'arrêter toute vente de production agricole aux magasins d'Etat en cas de refus du pouvoir : ils livreront directement leurs produits aux travailleurs des entreprises et s'organise-

ront directement avec Solidarité.

"La soi-disante 'bonne volonté' à l'égard des paysans dont les autorités font état à longueur de colonnes dans la presse depuis quelque temps, on la mesurera à une chose : s'ils acceptent ou non de légaliser notre syndicat", dit un dirigeant. Pour beaucoup qui, il y a une semaine encore, se berçaient d'illusions qu'une paix sociale était possible, les événements de ces derniers jours ont montré que "aller de l'avant" implique une confrontation inéluctable avec le pouvoir.

Mais cela ne semble pas les effrayer. Aux questions de plusieurs journalistes qui leur demandaient ce qu'ils comptaient faire face à la recrudescence de mesures répressives, ils répondirent très simplement "nous lutterons".

A d'autres, inquiets de voir que cet état d'esprit ne correspondait pas à ce que le pouvoir semble prêt à autoriser, le petit prêtre de Zbrosza Duza, qui faisait partie des organisateurs de la conférence de presse, répondit : "Quand Lénine a commencé la révolution, il n'a pas demandé la permission, il a foncé...".

Jacqueline Allio



Une queue d'attente en Pologne devant... un kiosque à journaux. Le besoin d'information a remplacé le besoin de vodka.

Solidarność

Campagne de solidarité avec les travailleurs polonais

9 814 francs — 1 024 signataires
Développons la solidarité

Lundi 9 mars le CSSOPE (Comité de solidarité socialiste avec les opposants des pays de l'Est) organisait deux conférences de presse — à Genève et à Lausanne. L'objectif de la première étape de sa campagne de solidarité avec Solidarność est atteint : près de 10 000 francs ont été récoltés, plus de 1 000 signataires rassemblés. Cette somme a permis l'achat de 40 magnétophones à cassettes, de 800 cassettes, de plusieurs ronéos (et une ronéo supplémentaire donnée par le CSSOPE de Delémont) demandés par les MKZ de Wrocław et Varsovie à qui ce matériel sera remis.

Afin de créer des liens vivants entre le mouvement ouvrier en Suisse et Solidarność, le CSSOPE prépare le voyage d'une délégation de militants syndicaux et de sympathisants du mouvement indépendant et autogéré polonais qui se rendra à Pâques à Wrocław et Varsovie.

Dans les mois à venir, le CSSOPE continue sa campagne de pétition-souscription, il participera de façon massive aux manifestations du Premier Mai. Le CSSOPE s'attachera également à l'organisation de meetings où puissent prendre la parole des représentants de Solidarność.

"Solidarité avec les travailleurs polonais" :

c. p. 31, 1 213 Petit-Lancy 1 (GE),
CCP 12-17386 — c. p. 45, 1 000
Lausanne 22, CCP 10-29276 (pour obtenir "Samizdat", bulletin du CSSOPE et des listes de pétition).

NOUVELLES ATTAQUES DE LA BUREAUCRATIE

Un dirigeant de la grève étudiante de Varsovie arrêté le 23 février, interrogé et molesté par la police politique qui tenta d'en faire un indicateur; deux responsables de Solidarité de Stargard arrêtés et battus par la milice; le professeur Zielinski, militant actif de Solidarité de Wrocław, retrouvé mort après une perquisition chez lui... On pourrait continuer la liste : alors que le nouveau Premier ministre, le général Jaruzelski, réclamait une trêve aux syndicats, ses services sont passés à l'action.

"Renverser le cours des événements", avait sermonné le Kremlin. Le lendemain, le parquet notifiât une inculpation à Jacek Kuron, dirigeant du KOR et dirigeant de Solidarité. En même temps, on apprenait que le procès contre les militants nationalistes de la KPN, qui risquent un minimum de sept ans de prison, était sur le point de s'ouvrir. Le 8 mars enfin, anniversaire de la répression du mouvement étudiant en 1968, quelques centaines d'individus liés à Moczar (général antisémite, artisan de la répression en 1968, membre du BP) se rassemblaient sous le signe de la lutte contre "le sionisme et la juiverie internationale" — nouvelle dénomination des "éléments antisocialistes" — qui "menacent la Pologne". Enfin, cinq militants de Solidarité employés dans un hôpital de la milice à Lodz étaient licenciés.

C'est donc à une offensive en règle de la pire racaille réactionnaire qu'on assiste en Pologne depuis le XXVI^e Congrès du PCUS. Mais cette offensive se heurte à l'intransigeance tranquille des militants de Solidarité, plus que jamais décidés à défendre leurs acquis.

Ainsi, à Wrocław, apprenant qu'une menace d'inculpation pèse sur Adam Michnik, autre militant du KOR, les travailleurs mettaient en place une garde ouvrière qui ne laissait pas les employés du parquet approcher Michnik. A Lodz, Solidarité répondait par une grève d'avertissement d'une heure mardi 10 et menaçait de déclarer des nouvelles grèves à partir du 12 face au licenciement des cinq militants. Au chantier naval de réparation de Gdansk, le syndicat déclarait "l'état de préparation de la grève" en apprenant l'assassinat de Zielinski et les menaces sur les militants du KOR. A Radom, Solidarité faisait de même contre la répression et déclarait "soutenir Kuron qui nous a soutenus en 1976". Partout, des affiches exigent la libération des prisonniers politiques.

Enfin, le syndicat de Szczecin, apprenant la teneur du discours de Kania à Moscou, lui envoyait une lettre ouverte dans laquelle, après avoir déclaré son attachement au "rôle dirigeant du POU", il déclare : "Nous sommes particulièrement outrés par les éléments d'analyse de la situation contenus dans le discours de monsieur Kania, qui dénaturent le vrai visage de la crise. Il est connu que c'est la classe ouvrière, aidée par l'activité solidaire de toutes les couches sociales, qui a sauvé le socialisme d'une déconfiture complète. Au vu de cela, au nom de l'opinion de toutes les entreprises de la région de Szczecin, nous posons quelques questions : Qui a permis à M. Kania de parler au nom de toute la nation polonaise ? (...) Pourquoi, dans son discours, M. Kania parle-t-il de forces contre-révolutionnaires, alors que personne en Pologne n'a été capable de les montrer du doigt ? (...) Est-ce que l'amitié polono-soviétique peut se renforcer réellement lorsque Stanislas Kania présente la situation polonaise de façon personnelle et tendancieuse ?" (in Solidarność Ziemi Pulawskiej du 6 mars).

J. A. et C. S.